

Blagnac, questions d'histoire 58

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2019



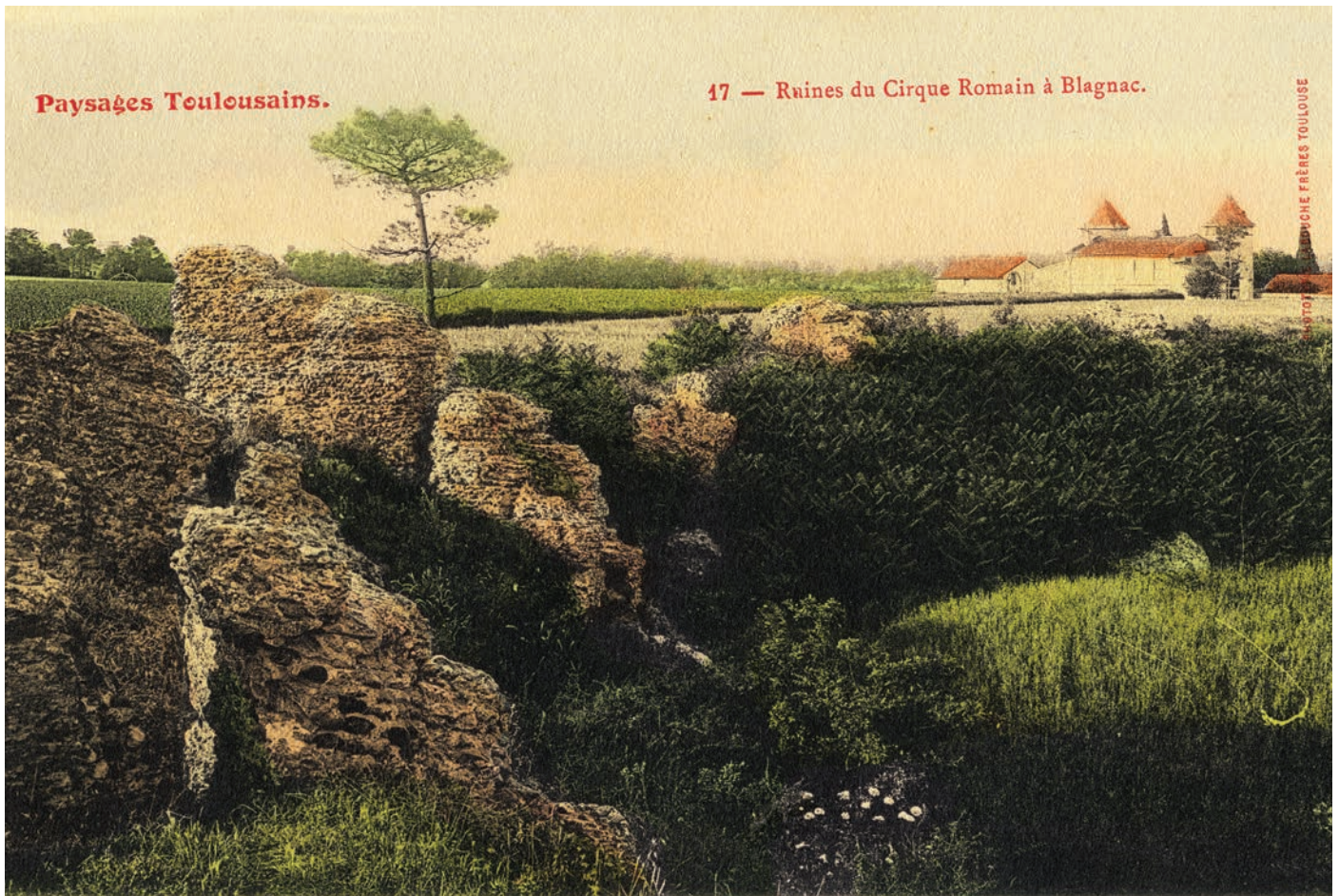
L'amphithéâtre de Purpan,
rendez-vous de toute une région
de la Gaule romaine

p.1



Foires et marchés
d'autrefois à Blagnac

p.13



Paysages Toulousains.

17 — Ruines du Cirque Romain à Blagnac.

HISTOIRE
DU CERCLE FRÈRES TOULOUSE

L'amphithéâtre de Purpan (collection Robert Espanol)

Lucien Meilleurat
et la prison forteresse
de Graudenz *p.24*

Au revoir l'école
de l'Aérogare....
et à bientôt *p.37*

À la découverte
de Gérard Clerc,
peintre blagnacais *p.49*

Blagnac, questions d'histoire

Responsable de publication :

Philippe Garcia

Comité de rédaction :

*Lucien Alemanni - Suzanne Béret -
Didier Chapuy - Christiane Combelles -
Roger Gau - Monique Izaga - Monique Lanaspèze -
Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -
Marie-Christine Sempé-Raufast -
Jacques Sicart - Annie Thomas -
Jack Thomas*

Maquette :

Philippe Garcia

Impression :

Multi-Copies Blagnac

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :
BHM - 151, route de Grenade
31700 Blagnac*

blagnachistoire.e-monsite.com

facebook : [@histoireblagnac](https://www.facebook.com/histoireblagnac)





L'amphithéâtre de Purpan, rendez-vous de toute une région de la Gaule romaine

par Jean-Marie Paillet

L'amphithéâtre romain de Purpan a été construit sous Claude, dans les années 50. Sa contenance, de 7 à 8000 places, fut doublée en 250. Toulouse, cas exceptionnel, était alors en expansion, et l'Empire en difficulté tentait de refaire son unité autour du culte impérial. De taille modeste, l'édifice est original par sa forme en amande, par sa structure pleine, par la simplicité efficace de ses aménagements. S'y réunissaient Toulousains, Blagnacais et représentants de la grande région (« cité ») de Tolosa, entre Cévennes et Pyrénées. Le visiteur y distingue aujourd'hui les vomitoires déversant le public sur les gradins et, bordant l'arène, les salles d'où s'élançaient gladiateurs et bêtes sauvages.

En allant de Toulouse à Blagnac, sitôt après l'hôpital Purpan, la « route de Blagnac », c'est son nom, longue, sur sa droite, dans le quartier Ancely, les vestiges des « arènes de Purpan ». Cet édifice romain est le plus important conservé sur le territoire actuel de Toulouse. Il se trouvait en fait *extra urbem*, hors des limites de la ville antique et à quatre kilomètres environ du centre de celle-ci, le forum situé à peu près sous l'actuelle place Esquirol. *L'amphitheatrum*, pour lui donner son nom latin, nom architectural, à la fois grec d'origine, majestueux d'allure et technique de contenu, n'était donc pas un bâtiment propre à *Tolosa*, laquelle disposait par ailleurs d'un théâtre, entre la Bourse et le Pont Neuf. Notre édifice, lui, mériterait aussi bien d'être appelé « blagnacais », si l'on considère d'une part qu'il se situe à quelques dizaines de mètres de la limite des communes de Toulouse et de Blagnac, d'autre part que les spectacles qui y étaient donnés attiraient assurément, autant que des Toulousains, les occupants des *villae* et autres habitants de cette « agglomération secondaire » prospère à l'époque romaine. La vérité, c'est que cet amphithéâtre n'est ni celui de Toulouse, ni celui d'Ancely, ni celui de Blagnac, mais bien celui de la civitas, la « cité », c'est-à-dire l'ensemble du territoire dont *Tolosa* était le chef-lieu. Cette cité, la plus vaste de la Gaule, s'étendait, comme l'ont dit les Anciens, « des neiges des Pyrénées aux pinèdes des Cévennes » (Ausone). Nous y reviendrons, en faisant d'emblée remarquer que ce caractère territorial relativise les conclusions qu'on est tenté de tirer de la contenance du bâtiment pour évaluer la population de la ville. Mais qu'est-ce au juste qu'un amphithéâtre, ou plutôt : de quoi parlaient donc les Anciens en prononçant ce mot... et quelques autres ?

Arène(s), amphithéâtre, spectacula, cavea

Tels sont, tels étaient en effet les mots pour le dire. Le premier est le plus courant aujourd'hui. Au pluriel « arènes » (qu'on pense parmi d'autres aux « arènes de Nîmes »), il calque en fait l'espagnol *arenas*, descendant lui aussi du latin, qui s'est spécialisé pour désigner la *plaza de toros*. Mais tout, à part les taureaux, est déjà dans le latin *arena*, qui désigne le sable, un sol sablonneux en général, et plus précisément celui sur lequel se déroulaient les combats et spectacles, notamment de chasse (*venationes*) aux animaux sauvages. Spécialisation si forte que le mot pouvait à lui seul, par extension, renvoyer aux joutes de l'arène et même, au pluriel, désigner ceux qui s'y livraient - ou qui y étaient livrés : les gladiateurs. Le mot évoque, dans le vécu du spectateur, non seulement la lumière et la poussière qui se dégagent des courses d'animaux et des affrontements humains, mais le nettoyage parfois sinistre auquel se livrait le personnel à l'issue de chaque séquence.

Amphitheatrum : le mot, comme la réalité qu'il désigne, est né en Italie et à Rome au I^{er} siècle av. J.-C. L'invention est au fond celle d'un collage : désireux d'obtenir un bâtiment où le spectacle puisse se trouver au centre des regards, on a eu l'idée de placer face à face et de joindre, en faisant disparaître les murs de scène, deux séries de gradins de théâtre. Tout ceci se disait et s'écrivait naturellement en grec, pour une élite alors bilingue : *theatron*, « ce qu'on regarde », formé sur le verbe *theaô*, « regarder » ; *amphi-*, « autour de ». D'abord bricolée, la formule constructive s'est améliorée et diffusée, d'abord en milieu largement hellénisé d'Italie du Sud (le plus ancien de ces édifices est sans doute celui de Pompéi, édifié vers 70 av. J.-C.). Toutefois, *amphitheatrum*, un brin savant et guindé, désigne avant tout un édifice répondant à une définition architecturale.

Le mot courant, habituel pour rendre l'idée à la fois du monument et des activités qui s'y déroulent, c'est *spectacula*, pluriel de *spectaculum*, « spectacle » (du verbe latin *spectare*, « regarder », cf. français « aspect », « inspecter », etc.). La richesse de sens du terme a été explorée par R. Etienne, la préoccupation à laquelle il répond par J.-C. Golvin, architecte. Résumons d'un mot la savante recherche de ce dernier : dans la conception de ce type de monument, tout est fait, pensé, calculé, réfléchi, pour que tous puissent tout voir. Aucun angle mort, à partir d'aucun point de vue. Bien sûr, les puissants qui siègent au bord de l'arène, sur la plate-forme appuyée au *podium*, voient mieux et de plus près, mais en principe rien n'échappe à qui que ce soit. Du plus haut des gradins, le plus déshérité voit tout, entend tout, participe comme tous à la clameur universelle, ainsi que l'a magnifiquement exprimé un adversaire de ces jeux sanglants, saint Augustin, à la fin du IV^e siècle (voir ci-dessous). Par l'amphithéâtre, c'est l'ensemble du monde romain qui se donne en spectacle à lui-même ; il se fait tout entier *spectacula*. Les hommes et plus encore les bêtes qui se produisent au centre et en bas, dans l'arène, provenaient des quatre coins du monde, les spectateurs les voyaient autant qu'ils voyaient dans les gradins et dans les tribunes leurs compatriotes et les élites du moment, qui avaient fait les frais de la fête. Enfin, après avoir assisté à la cérémonie religieuse initiale, procession (*pompa*) et hommage rendu aux dieux et à l'empereur quasi-dieu, ils pouvaient à loisir contempler à travers l'édifice les représentations du monde divin, sculptées ou peintes. Telle est la justification profonde de la valeur très large du mot *spectacula*, englobant fête, spectacle, spectateurs et lieu du spectacle. On a quelquefois qualifié l'Empire romain de premier témoignage d'un monde « globalisé » ; on peut également voir en des manifestations comme celles de l'amphithéâtre une « société du spectacle ».

Un dernier mot latin achèvera cette présentation : *cavea*. Dans l'amphithéâtre comme déjà au théâtre, il s'agit des gradins. Ici encore, lieu et gens sont étroitement associés sous un même terme, et des auteurs anciens ont pu écrire qu'une *cavea* hurlait,

manifestait sa joie, etc., comme aujourd'hui « les gradins » du stade « se lèvent » lorsqu'un but ou un essai est marqué. Mais il y a plus : dans *cavea*, il y a *cavus*, « creux ». L'idée sous-jacente au vocable, c'est que l'édifice a été creusé dans le sol naturel, en exploitant si possible une déclivité du terrain. Un lieu propice au rassemblement convergent, tourné vers la convergence des regards et la qualité d'une audition collective.

Ambiance. Le son, la vue et le sacré, créateurs d'unanimité

A défaut du moindre témoignage toulousain, voici un texte ancien, produit de la polémique chrétienne contre ces exhibitions sanglantes. L'aventure du jeune Alypius, jeune ami et disciple d'Augustin à Carthage, est révélatrice : « ... venu à Rome [vers 380] pour y étudier le droit, il fut pris dans des conditions incroyables d'une passion également incroyable pour les spectacles de gladiateurs. Il avait commencé par le dégoût et par la haine de ces spectacles. Mais des amis, des camarades d'études... » [le convainquent de les rejoindre au spectacle. Il se bouche la vue et se croit immunisé, mais...] « un incident du combat arracha à la foule tout entière une immense clameur qui le fit sursauter. Vaincu par la curiosité [...], il ouvrit les yeux et fut blessé dans son âme plus grièvement que ne l'était dans son corps celui qu'il contemplait avec avidité ; il tomba, et sa chute fut plus misérable que celle du gladiateur, cause de ces cris. Ils étaient entrés en lui par les oreilles, lui ouvrant les yeux [...] Aussitôt qu'il eut aperçu ce sang, il s'abreuva de cruauté. Il ne se détourna pas du spectacle, au contraire il y fixa ses regards. [...] Ce n'était plus celui qui était venu, mais un membre de la foule à laquelle il s'était joint... (*et non erat iam ille qui venerat, sed unus de turba ad quam venerat*) » (saint Augustin, *Confessions*, VI, 8). Transfiguré par le génie littéraire d'Augustin, cet épisode, par-delà une polémique très située, traduit au plus juste les effets catalyseurs, contagieux et agrégateurs des *spectacula* chez ceux qui y participent.

Combien d'Alypius, au I^{er} et au II^e siècle, garnissaient-ils les gradins de Purpan ? En dehors de ce que suggère la dimension des gradins, nous ne disposons d'aucune indication concernant la fréquentation du monument. D'une part, le nombre probable de sièges disponibles indique, pour le premier état, du milieu du I^{er} au milieu du III^e siècle, une contenance de 7 à 8 000 personnes. Même en réservant un quart de ces places à des membres de la cité venus d'ailleurs, les 5 000 places, au moins, revenant à des Toulousains impressionnent. Personne n'oserait évaluer la population de la ville à plus de 15 000 habitants à cette époque : on attendait donc là une grande partie des habitants en âge et en mesure de se déplacer (**fig. 1**).



Photo générale de l'amphithéâtre, prise vers le sud. Au premier plan, la grande entrée nord (2^e état) et les traces des murets du 2^e état. Cliché UTAH

Partant de là, il est facile de saisir l'importance de l'aménagement de la *cavea*, du mur de *praecinctio* séparant les catégories de gradins et les vomitoires (*vomitoria*) qui distribuaient le public sur ces gradins, en respectant une hiérarchie bien connue : les hommes influents contre le *podium*, au bord de l'arène, d'autres sur les gradins plus élevés, les pauvres et les femmes sur les plus hauts, les plus éloignés. Cependant, comme nous l'avons vu, en dépit de cette inégalité fondamentale, la disposition des lieux et des places permettait à l'ensemble du public de ne rien perdre ni de ce qui, dans l'arène, était proposé à sa vue, ni précisément du spectacle social et statutaire fourni par la hiérarchie interne de la *cavea*.

L'unanimité se formait, enfin, autour des cérémonies et des images porteuses de sacré. De la procession initiale dans l'arène à de probables offrandes et sacrifices dans un *sacellum* situé sous les gradins, en passant par les décors sculptés ou peints qui ornaient l'édifice (M. Soler), on peut parler au moins autant de fête religieuse que de « spectacle » au sens moderne. Les divinités (celles du gladiateur : Hercule, Mars, parfois Dionysos-Bacchus...), celle de l'édifice (Némésis-Diane, souvent), celle qui accompagnait la mort des hommes (Libitina), enfin et peut-être surtout l'image de l'empereur quasi-dieu. On le voit : le lieu et l'occasion se prêtaient idéalement à glorifier l'unité de l'Empire sous la direction du monarque et la protection de ses dieux.

Le secteur
d'Ancely :
amphithéâtre,
thermes, temple,
campus, d'après
G. Bacrabère,
complété par
A. Bouet
(TRACES)

Autour de l'amphithéâtre. Le « campus » d'Ancely

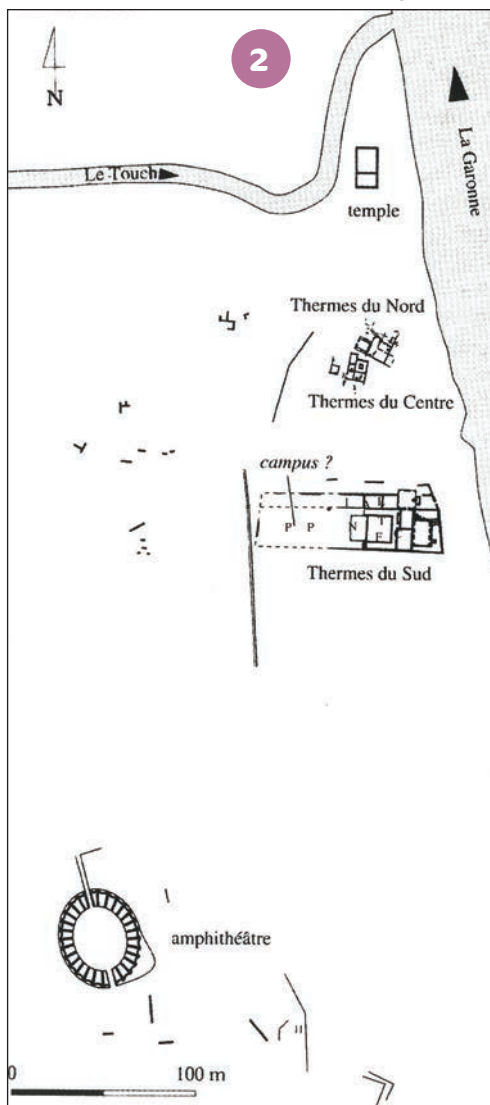
L'aspect religieux qui s'attache aux *spectacula* est renforcé par l'environnement du bâtiment. On sait, grâce aux observations réalisées dans les années 1970 par l'abbé

Georges Bacrabère lors de la construction du quartier d'Ancely, qu'une agglomération s'étendait autour de l'amphithéâtre, comprenant aux moins deux établissements thermaux et des lieux d'habitation. La présence probable d'un temple, s'élevant sur un promontoire à la confluence de la Garonne et du Touch, a pu donner un caractère particulier à cette agglomération, comme à d'autres « agglomérations secondaires » connues en Gaule. Doublée d'un sanctuaire, disposant de toutes les commodités permettant d'accueillir une population de passage, le site antique d'Ancely était bien placé pour jouer le rôle de ces foires et marchés (*nundinae*) qui se tenaient à dates régulières dans l'année. L'amphithéâtre en était assurément une des pièces maîtresses.

Avec son environnement (thermes, sans doute temple, et espace destiné aux entraînements physiques de la jeunesse (*juventus*)), l'amphithéâtre de Purpan devait former ce que les Romains appelaient un *campus* (A. Bouet) (fig. 2).

L'amphithéâtre de Purpan, ses caractères spécifiques

Le premier des traits propres à notre édifice est que sa *cavea* a été entièrement creusée dans la terre naturelle et la roche tendre de la terrasse de la Garonne, ce que dans la langue locale on nomme « le grèpe ». Par « creusée », on entend *entièrement* obtenue par creusement, avec rejet à l'extérieur des déblais par les terrassiers, qui d'un même élan abaissaient ainsi le sol



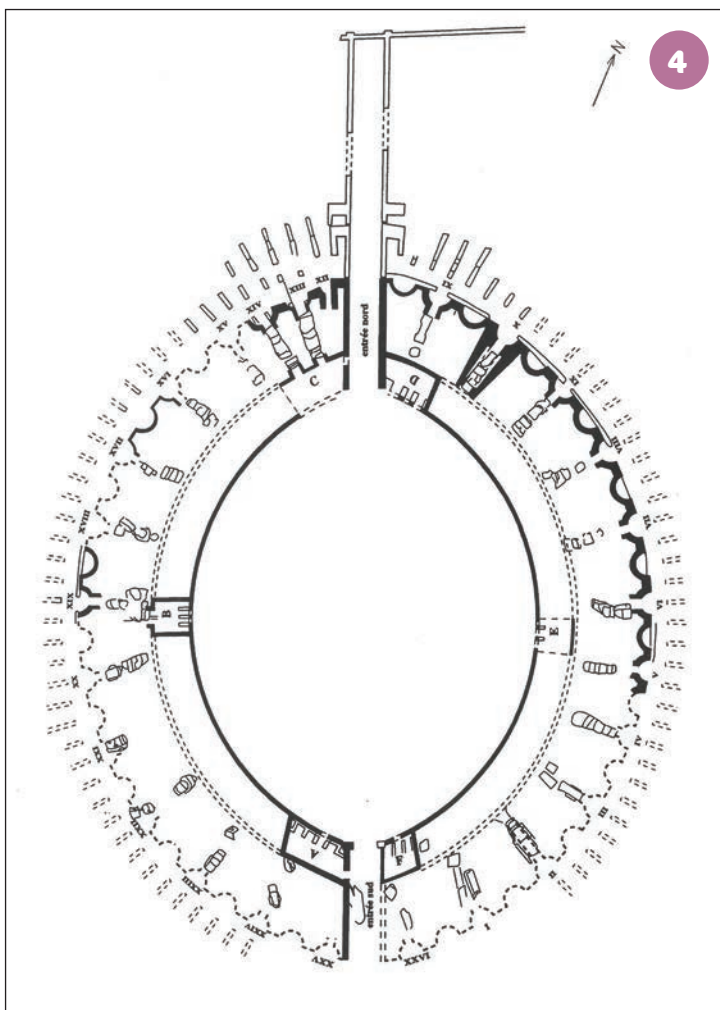
jusqu'au niveau final de l'arène en même temps qu'ils constituaient, pour partie, le matériau de la *cavea*. Ce constat suscite deux remarques : contrairement aux amphithéâtres « à structure creuse » construits en élévation, comme le Colisée de Rome ou les arènes d'Arles et de Nîmes, celui-ci est « à structure pleine », comme quelques autres, assez rares : ceux de Cimiez (Nice), d'Avenches (Suisse), de *Leptis Magna* (Libye) et en Italie d'Ivrea (Alpes) et d'Urbisaglia (Picenum), Celui de Toulouse, construit vers 50, est le plus ancien des cinq : l'un est des années 60 (*Leptis Magna*), trois de la fin du I^{er} siècle, celui d'Avenches date des années 130. Le nôtre a été aménagé tout particulièrement à l'économie, avec des matériaux locaux (terre de la terrasse, galets de la Garonne toute proche) et de simples « cadrages et enveloppement » de briques, également de fabrication locale, et de mortier. Mais cette économie est aussi une originalité : c'est le second caractère, auquel on peut associer, à Purpan, un système d'évacuation des eaux aussi rudimentaire qu'efficace. Pas de grande canalisation construite autour de l'arène, au pied du mur du *podium*, comme c'est le cas le plus souvent. L'arène était sillonnée de nombreux petits canaux rebouchés avec des galets, des fragments de tuiles ; ces canaux formaient des drains conduisant les eaux de pluie dans un vaste puisard central, profond de 3 m, qui assurait l'évacuation dans la nappe phréatique (**fig. 3**). Les fouilleurs de ces dernières années peuvent en témoigner : par temps d'orage, ce système admirablement « écologique » continuait à fonctionner à la perfection.

Au centre de l'arène, l'évacuation de l'eau par la nappe phréatique. Cliché UTAH



Deuxième caractère propre à notre monument : il n'est pas en forme d'ovale ou d'ellipse, comme le donnaient à penser des relevés approximatifs tels que celui de Th. de Sevin à la fin du XIX^e siècle, relevé sans cesse reproduit pendant un siècle. Lors des fouilles des années 1980, l'architecte M. Fincker a restitué avec exactitude la forme réelle de la construction : non pas un ovale, mais une amande, forme obtenue à partir d'éléments conformes à un schéma de base « pythagoricien », structuré par des triangles rectangles (voir page 6 **fig. 4**). On peut y voir, au choix, la marque d'une construction savante ou la tradition des origines de ce type de monument, rappelée plus haut : l'assemblage, par leur corde, de deux arcs de cercle. Les deux explications ne sont pas incompatibles. Cette forme est rarissime : on ne voit guère de point de comparaison qu'à *Leptis Magna*, en Tripolitaine (Libye actuelle), où le monument, lui aussi creusé dans le rocher mais beaucoup plus grand et plus riche, a été construit quelques années après celui de Purpan, dans les années 60, sous le règne de Néron.

Nous reviendrons dans un instant sur la troisième caractéristique du monument de Purpan, qui est d'ordre historique : l'agrandissement considérable qu'il a connu au cours du III^e siècle.



Bâti et bâtisseurs ; le règne de la brique

En premier lieu, recueillons une impression d'aujourd'hui, telle que la formule Ch. Rico (**fig. 5 a et b**) : « un singulier monument que ces « arènes romaines », si loin de la ville de *Tolosa*, une dépression entourée d'un talus de terre de 4 à 5 m de hauteur, colonisé par endroits par les acacias, et d'où émergent à distance régulière des massifs de maçonnerie faits de mortier



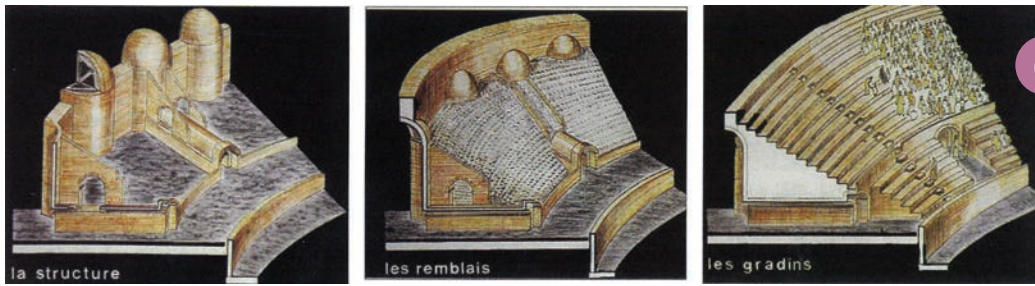
Entrée Nord.
Cliché UTAH

Plan de l'amphithéâtre.
Relevé M. Fincker, CNRS (fouilles UTAH). On voit le mode de construction « pythagoricienne » en amande et, à l'extérieur, les éléments du 2^e état

et de galets ainsi que quelques murs de briques ». Derrière l'impression produite par le premier coup d'œil, peut-on restituer une réalité antique, au moins « approchée » ? L'arène en forme d'amande mesurait 62 x 46 m, c'est-à-dire 200 x 150 pieds romains ; la *cavea* était large de 15 m (50 pieds). Les gradins eux-mêmes (briques et/ou bois sur galets ?) ont disparu depuis longtemps ; une maquette (voir page 7 **fig. 6**) les évoque approximativement. Les rapports longueur/largeur des axes s'établissent, pour l'arène, à 4/3 (= 200 : 150), pour le bâtiment hors tout à 6/5 (longueur de l'arène



Entrée Sud.
Cliché UTAH



Les gradins

200 + 100 = 300 pieds ; largeur 150 + 100 = 250 pieds ; $300 : 250 = 6/5$). Ce sont là des rapports ordinaires : l'immense bâtiment de Capoue, par exemple, mesure 170 x 139 m hors tout (rapport voisin de 6/5), dimensions qui révèlent aussi l'exiguïté comparative de l'édifice de Purpan. Régulièrement répartis sur le pourtour de la *cavea*, vingt-cinq vomitoires la traversaient, par où les spectateurs accédaient à ces gradins ; bâtis en brique, ces couloirs voûtés, hauts de 1,80 m (6 pieds) et larges de 1,10 m (4 pieds), supportaient les massifs de mortier et de galets émergeant de la couronne de terre fermement assisée par des rangées parallèles de galets. Comme le montre le plan, ils rayonnaient vers un point central de l'arène. En bas, quatre *carceres* (**fig. 7**), salles de service situées sous les gradins, limitrophes des deux

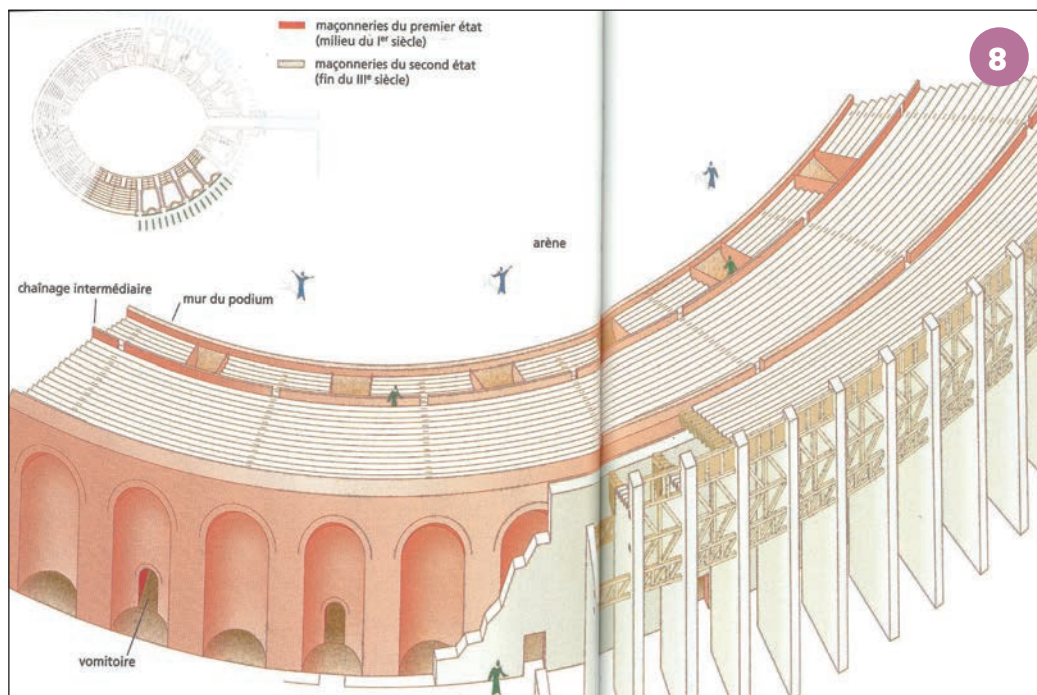


Des *carceres* en bordure de l'arène.
Cliché UTAH

entrées nord et sud, donnaient directement sur l'arène par des ouvertures ménagées dans le grand mur du podium, qui en faisait le tour (largeur : 0,60 m ; hauteur restituée : 3,50 m) (fig. 9). Les deux entrées monumentales situées au nord et au sud, dans le grand axe, donnaient directement accès à l'arène depuis l'extérieur. Ces passages étaient empruntés par la *pompa* inaugurale, le défilé qui précédait traditionnellement les spectacles. L'édifice était entièrement parementé de briques et sa façade, restituée sur une dizaine de mètres de hauteur, présentait une succession de cinquante exèdres semi-circulaires de 3,20 m de diamètre, alternativement ouvertes sur un vomitoire et aveugles. L'organisation générale de l'ensemble ressort de la reconstitution ci-dessous, en trois dimensions (voir page 8 **fig. 8**).

L'usage omniprésent de la brique, aussi bien dans la façade que dans les axes structurants (vomitoire, mur du *podium*, etc) est un caractère saillant de cet édifice, comme de plusieurs autres à *Tolosa*, la plupart de peu antérieurs. Ne retenons que l'exemple du rempart, construit sous Tibère, dans les années 15-35. Impossible de dénombrer la quantité de briques fabriquées autour de *Tolosa* dans la première moitié du I^{er} siècle : des millions, en tout cas, dont certaines venaient de Blagnac,

Schéma en « 3D »
donnant à voir
l'intérieur et
l'extérieur de la
cavea, ainsi que
les structures
du 2^e état,
d'après M. Fincker



célèbre pour son argile jaune. La brique, dont l'usage est venu d'Italie à partir du I^{er} s. av. J.-C. (ainsi à Vieille-Toulouse) est, comme l'expose Ch. Rico, un objet « standardisé facile à produire en très grandes quantités à moindres frais, ne requérant pas une main-d'œuvre spécialisée tant pour sa fabrication que pour sa mise en œuvre [...] La brique cuite s'imposait tout naturellement, pourrait-on penser, dans la construction, au cœur d'un pays qui manque de pierre, les plus proches carrières se trouvant à 70 km au sud, dans les Petites Pyrénées. » On ignore à peu près tout de l'emplacement (forcément hors les murs) et de l'organisation des ateliers, mais

	<p>1- Cn(aei) Pompei(i) Amp(...). Vieille-Toulouse (timbre reconstitué à partir de deux fragments)</p> <p>2- Atepoma(ri). Toulouse, amphithéâtre de Purpan</p> <p>3- L.C.F. Ancely, Saint-Michel-du-Touch</p> <p>4- Q.P.S. Ancely, Saint-Michel-du-Touch</p> <p>5- M.I.M. Ancely, Saint-Michel-du-Touch</p> <p>6- Spartaci. Colomiers, villa de Gramont</p> <p>7- Toutus. Pech David</p> <p>8a et b- C(aii) Asin(ii). Ancely, Saint-Michel-du-Touch</p> <p>9- L.T.S. Toulouse, amphithéâtre de Purpan</p> <p>10a, b, c- Sabini. a) Castanet ; b) Le Cluzel ; c) Ancely, Saint-Michel-du-Touch</p>
--	---

les fabricants ont laissé leur nom sur une partie de leurs produits. Ces estampilles rectangulaires réalisées en relief, avant cuisson, dans des creux des briques nous révèlent plus d'une trentaine de noms, dont un quart présents à l'amphithéâtre. Ces inscriptions identifient un artisan, donc un atelier (**fig. 9**). La majorité porte un nom latin, quelques-uns un nom grec (des affranchis sans doute), d'autres un nom gaulois, comme Toutus et Atepomarus à l'amphithéâtre. Tous étaient des hommes libres, citoyens romains, pérégrins ou affranchis.

L'amphithéâtre dans l'Antiquité. Le deuxième état

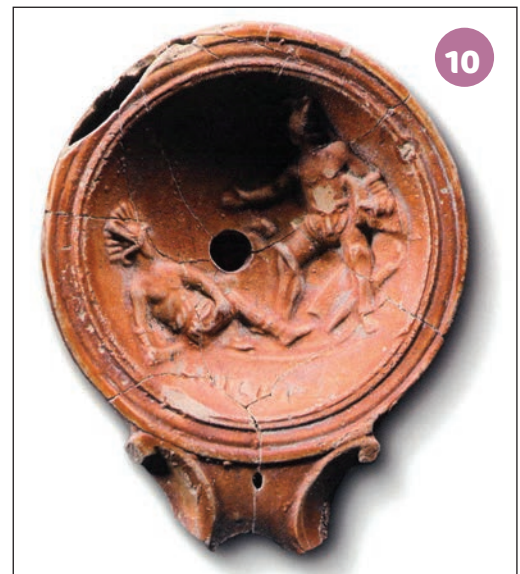
Les dernières fouilles, conduites au cours des années 1980 par les archéologues et historiens de l'université du Mirail (aujourd'hui université Jean-Jaurès, Toulouse II), en ont apporté la preuve : l'amphithéâtre de Purpan a été construit sous le règne de l'empereur romain Claude (41-54), et une importante opération d'agrandissement a doublé la capacité d'accueil du public (de 7-8 000 à 12-15 000 spectateurs environ) vers le milieu du III^e siècle.

La construction d'origine est plus tardive, en Gaule, que les amphithéâtres de Lyon et de Saintes, édifiés sous Auguste, au tournant de notre ère, mais les arènes de Purpan sont antérieures à celles d'Arles et de Nîmes, qui datent, comme le Colisée de Rome, du dernier quart du I^{er} siècle. Les raisons de cette édification, à Toulouse, nous échapperaient totalement si nous ne pouvions la mettre en relation avec la fonction de la petite agglomération à laquelle elle appartient. Nous sommes de l'autre côté de la Garonne, sur la terrasse qui borde celle-ci en rive gauche, à proximité de la voie menant de *Tolosa* à la cité des *Ausci* (cité antique d'Auch). non sans quelque anachronisme, on évoquerait un « lieu de pèlerinage ».

Le contexte est ici parent de celui qui entoure l'amphithéâtre des Trois Gaules à Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône, et qui est très caractéristique, dès le temps d'Auguste, du culte rendu à l'empereur. D'où une hypothèse plausible : quelques décennies après la fondation de la ville, l'empereur Claude, qu'on sait avoir été amateur de ces jeux, a pu, avec le soutien des élites locales romanisées, favoriser la création de ce complexe dédié à son personnage sacré. En tout cas la modicité de cette réalisation démontre qu'il ne lui a pas apporté un appui financier comparable à ce qu'avaient fait pour la ville Auguste et Tibère. Là devaient se retrouver régulièrement, comme nous l'avons vu, les représentants attitrés de l'immense « cité » de Toulouse.

Les spectacles donnés dans l'arène étaient à la charge des riches et puissants personnages jouant le rôle d'*editores*, « organisateurs des jeux », qui trônaient dans la tribune officielle. Leur place dans l'échelle socio-politique pouvait aller d'un

Scènes de l'arène représentées sur des lampes romaines découvertes à Ancely (musée Saint-Raymond)



édile local au gouverneur de la province, voire à l'empereur de passage. Les spectacles ne devaient pas se différencier de ceux que l'on connaît pour le reste du monde romain par les textes et par les images, en particulier sur des lampes (**fig. 10**). Ils commençaient par une *pompa*, une procession solennelle accompagnée de rites religieux, qui pénétrait dans l'enceinte par la grande entrée nord, saluait la tribune officielle et faisait le tour de l'arène en se présentant au public. Ensuite, place au spectacle. Il débutait par des *venationes*, ces chasses d'animaux sauvages que l'on pouvait avoir fait venir à prix d'or de pays lointains (notamment d'Afrique) et dont le succès ne s'est jamais démenti. Suivaient les gladiateurs, par paires, qui déchaînaient les passions.

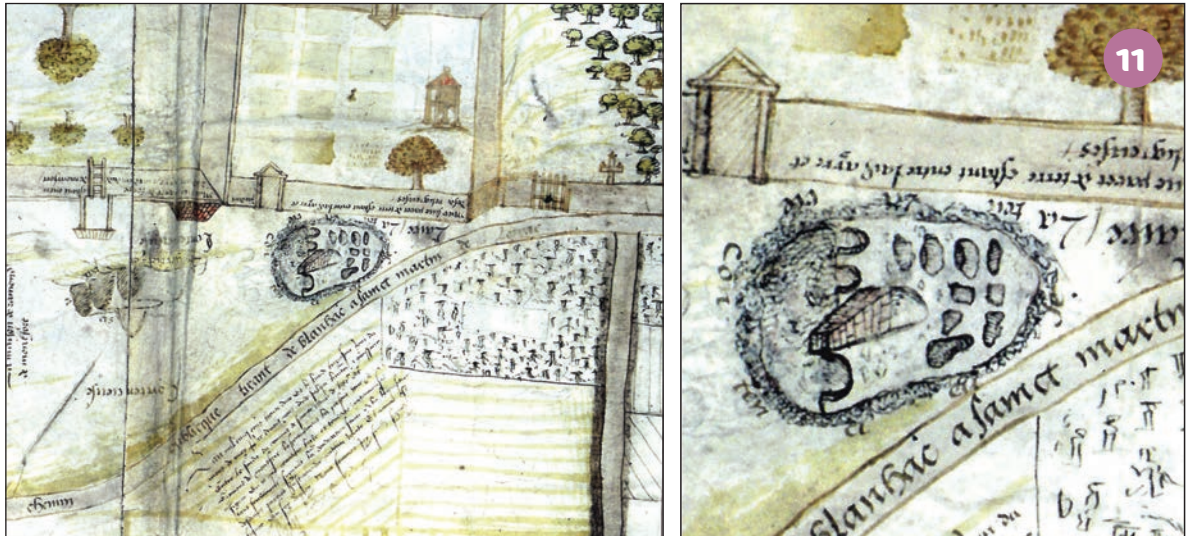
La date de l'amphithéâtre de Purpan a pu être fixée avec précision tant grâce au matériel trouvé lors des fouilles (tessons de gobelets de Montans dans le remblai de la *cavea*, as de Claude dans la construction) que par la datation, en laboratoire, de nombreux angles des briques utilisées (archéomagnétisme : thermoluminescence). Le monument a été construit au milieu du I^{er} siècle, sous l'empereur Claude, que l'on sait par ailleurs avoir été un *aficionado* des spectacles de l'amphithéâtre, en particulier des combats de gladiateurs (*munera*), et son utilisation est attestée par la céramique jusque vers 380. Dans le courant du III^e siècle, l'édifice fut agrandi afin d'accueillir un nombre à peu près doublé de spectateurs (15 000 environ). Les traces en sont bien visibles sur le plan comme sur le cliché de la fig. 2 et sur le plan (fig. 5) : des bases de murs rayonnants construits à ce moment débordent de 7 mètres la façade primitive ; elles ont porté des murets de brique, eux-mêmes supports d'une charpente en bois et en métal où prenaient appui une dizaine de gradins supplémentaires, doublant ainsi la capacité de l'édifice. Un mur, dont la base subsiste, ceinturait la nouvelle façade, laissant d'étroits passages dans l'axe des vomitoires. A cette occasion, la rampe de l'entrée nord a été modifiée et allongée de 27 mètres.

Comment expliquer cette importante transformation ? En l'absence d'indices concrets, nous sommes réduits à la spéculation. Toulouse, au III^e et au IV^e siècle, fait en Gaule figure d'exception : la ville est en expansion dans une période générale de repli urbain. Explication au mieux partielle, car la population n'a certainement pas doublé. On peut encore faire l'hypothèse d'une réponse toulousaine à l'appel impérial à un renouveau païen, au temps du martyr du premier évêque de la ville, Saturnin, futur saint Sernin (250). L'amphithéâtre de la grande « cité » pouvait, en faisant au sacré toute sa place, se prêter à ce type de réaffirmation symbolique. L'ensemble des dieux, des rituels et des sacrifices concernés font ainsi office de garants tout à la fois de l'universalité et de la pérennité d'un *imperium* où tous les hommes libres, depuis l'édit de Caracalla (212), sont désormais citoyens romains.

L'amphithéâtre après l'amphithéâtre. Du « clos du Diable » à la « tuilerie contentieuse » et au « monument historique »

Le monument, abandonné, tomba en ruine dès le V^e siècle, mais il laissa des traces. Les archives étudiées notamment par M. Groh permettent de se faire une idée assez précise des étapes de sa survie. En 1240, une bulle du pape Grégoire IX notifiant le don de l'emplacement au prieuré de la Daurade évoque un lieu « tellement désolé qu'il n'y aurait plus un seul habitant ». Les ruines étaient encore spectaculaires au milieu des bois et des taillis, et l'endroit avait mauvaise réputation : un véritable « clos du diable », *clausum diaboli*, « claus del diague o del diable », selon un document de 1459 et un autre de 1478. En 1559, le premier historien de Toulouse antique, Antoine Noguier, signale, avec l'orthographe du temps, qu'« on n'i voit qu'un rond contour aveq la concavité de même », qu'il interprète comme « un bain ou un théâtre où les Rois et comtes de Tolose repaissaient leurs esprits », ajoutant : « L'on dit qu'en ce petit bosquet i a du trésor enchanté, mais je m'en remets à la vérité ».

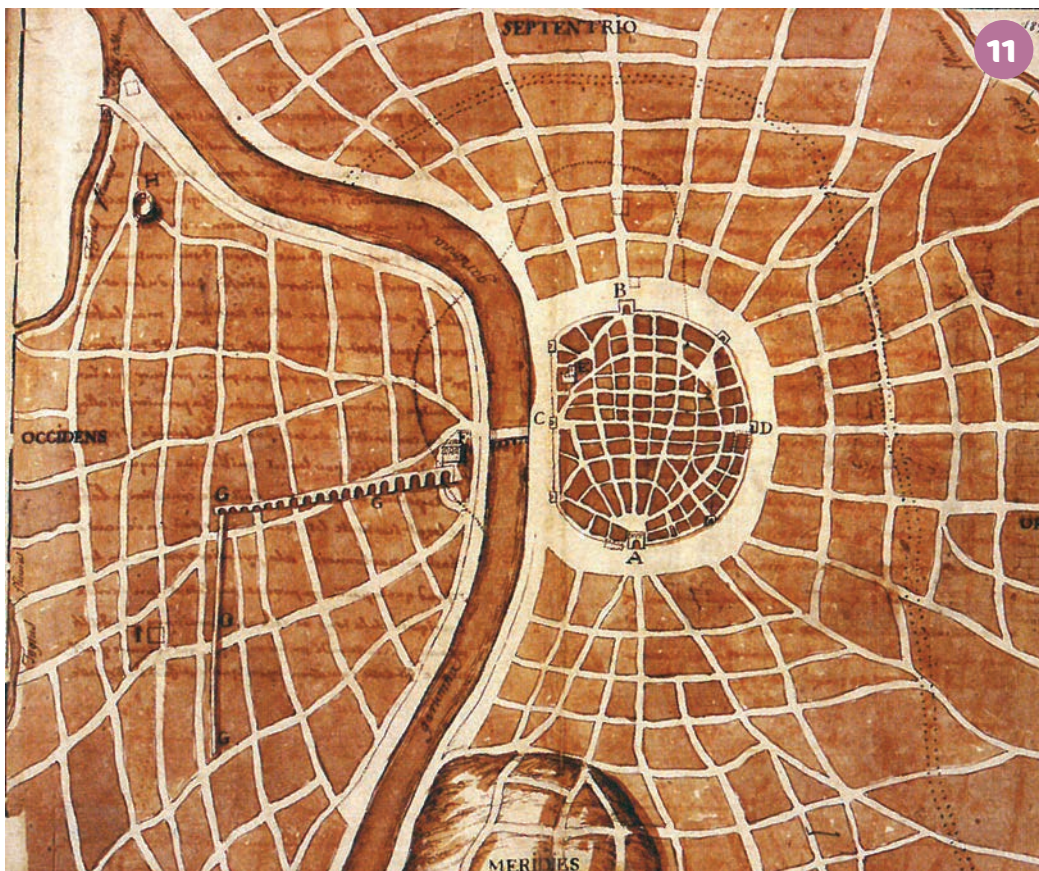
Dès 1532, cependant, un fragment cadastral (**fig. 11**) s'était montré explicite quant à la propriété, à la localisation, proche d'un habitat rural dispersé, et à la physionomie



des vestiges, qu'il accompagne de la légende « l'aire de la tuilerie contentieuse ». Expression savoureuse : l'édifice devait alors continuer à être dépouillé de ses « tuiles » (briques) par les habitants du voisinage, et cette forme de pillage des ruines avait donné lieu à un procès (« contentieux »). Cela ne lui interdit apparemment pas de servir de cadre à des réjouissances officielles. En 1620, La Roche Flavin nous conte que « les noces de Madame Jeanne sœur du Roy d'Angleterre furent célébrées et solennisées à l'Ardenne joignant Tolose au lieu qui est vulgairement appelé Peirioles [lieu des pierres], où se voient encore des piliers et autres marques de l'antiquité » : reflet de la réalité, ou des imaginations populaires ?

Fragment
cadastral

Il faut attendre le début du XVII^e siècle pour qu'apparaisse, sous la plume de Rulman



Le secteur de
l'amphithéâtre
répérable sur
un fragment
cadastral de 1532
(d'après M.Groh)

et de Catel, la qualification de l'édifice comme « amphithéâtre », en voie de devenir élément du patrimoine et objet d'étude historique. En 1720, Dupuy des Grais, le premier, fournit une description et des mesures en même temps qu'une « chorographie » ou représentation des lieux (**fig. 11**) situant l'amphithéâtre par rapport à une ville antique qu'il a assez bien « cadrée ». Le XVIII^e siècle voit ensuite l'édifice apparaître sur une carte de H. Jaillot, plus exacte que celle de Cassini, à la fin du siècle. Le plan et la coupe de De Rozoi (1771) sont suggestifs, mais exaltent à l'excès la splendeur du bâtiment. Il donne ainsi prétexte aux *Remarques d'un Russe sur la Colonie et le Capitole de Toulouse* (abbé Magi, 1781), pamphlet dénonçant « ce misérable moëllon de cailloux que vous présentez à l'étranger comme les restes de la munificence romaine [...] On ne vit jamais de ruines plus muettes ». Vingt ans plus tôt, un autre abbé, Audibert, vicaire de Vieille-Toulouse et remarquable découvreur du passé antique de sa paroisse, après une visite des lieux, avait noté de manière moins partielle et plus équilibrée que ses successeurs : « je fus visiter l'Amphithéâtre éloigné de cette ville de trois-quarts d'heure de chemin. Je jugeai qu'il n'a point été entièrement démoli [...] L'on aperçoit en quelques endroits des portes qui conduisent aux *uomitoria* dont l'arc ne sort de terre que d'environ un pied et demi. Je crois même qu'une partie des sièges d'en bas existe encore... ». Un trop bref, mais vrai regard d'archéologue.

Paradoxalement, après la vente des biens du prieuré à un acheteur inconnu sous la Révolution, le XIX^e siècle marque un retour en arrière, en ce qu'il donne plusieurs fois au monument le nom erroné de « Cirque », nom (*latin Circus*) qui ne convient qu'aux pistes à deux lignes droites opposées de part et d'autre d'une barrière centrale, qui étaient destinées aux courses de chars. Mais Dubarry, en 1834, Dumège, en 1846, souhaitent que l'exploration et la protection en soient entreprises. Ce fut chose faite, sous les auspices de la Société Archéologique du Midi de la France, à l'initiative du riche M de Naurois. Celui-ci se porte acquéreur des lieux et, à la fin des années 1870, en confie l'étude à son gendre Th. De Sevin. C'est l'acte de naissance de l'amphithéâtre à l'archéologie.

Aujourd'hui, « monument historique » préservé, pour la cavea, sur le mode rudimentaire mais efficace - faute de mieux - du « talutage », les « arènes de Purpan » sont entretenues par la mairie et présentées au public par les soins du musée Saint-Raymond, auquel il faut s'adresser pour une visite, couplée sur demande avec celle des vestiges de thermes voisins.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Sur les amphithéâtres en général

- GOLVIN, J.-C., 1988

Sur l'amphithéâtre de Purpan

- Pailler (J.-M) éd., Tolosa, 2002
- Pailler (J.-M) éd., 2015
- Provost (M.) et Pailler (J.-M.) éd., 2017
- Domergue, C., Fincker, M., Pailler, J.-M., Rico, Ch. Guide
- Groh (M.)

TOUS NOS REMERCIEMENTS À JEAN-MARIE PAILLER

Blagnac histoire et Mémoire est très honorée du geste de Jean-Marie Pailler de signer un article dans notre revue. Nous l'en remercions vivement.

Jean-Marie Pailler est professeur émérite d'histoire ancienne et d'archéologie à l'université de Toulouse, membre du laboratoire TRACES (CNRS). Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, il a été membre de l'Ecole française de Rome. Il est membre honoraire de l'Institut universitaire de France.

Foires et marchés d'autrefois à Blagnac

par *Suzanne Béret*

Aujourd'hui, le marché dit « de plein vent » offre une gamme étendue de produits qui va de toutes sortes de denrées consommables aux vêtements et chaussures. Cela n'a pas toujours été le cas depuis sa création au XIX^e siècle.

UN MARCHÉ LONGTEMPS ATTENDU

À plusieurs reprises les maires de Blagnac demandent au Préfet, l'établissement d'un marché et de foires dans leur commune. Il faudra presque un siècle pour qu'ils obtiennent satisfaction.

Fin juillet 1792, d'une part, d'après Bertrand Lavigne, auteur de « l'Histoire de Blagnac », la municipalité, sur la proposition du maire, Jean Miquel, demande au district (arrondissement actuel) de Toulouse « la fondation à Blagnac d'un marché hebdomadaire fixé au jeudi et de deux foires qui se tiendraient : l'une le 15 juin et l'autre le 2 décembre ». Elle veut profiter de la situation. En effet, la France étant assaillie de toutes parts par les armées étrangères, l'Assemblée Nationale déclare, le 14 juillet 1792, la « patrie en danger » et fait appel à tous les volontaires pour la défendre. Et, pour l'approvisionnement de ces soldats et de la population, elle rend un décret fixant le prix des grains et défendant de les vendre en dehors des marchés publics. Malgré cette opportunité, la demande blagnacaise n'aboutit pas.

D'autre part, selon les Archives départementales de la Haute-Garonne, après 1792, un marché de courte durée, semble-t-il, aurait bien existé à Blagnac alors chef-lieu de canton depuis deux ans (1).

Quoi qu'il en soit les délibérations municipales ne font pas mention d'un tel événement..

Le 20 août 1816, le maire, Gervais Gaillard, et les conseillers municipaux adressent une lettre au Préfet afin d'obtenir la permission d'établir des foires et marchés à Blagnac. Cette demande se justifie par la situation de Blagnac « qui se trouve entre la rivièrre de Garonne et la grande route de Grenade où viennent aboutir les routes de Gascogne et celles des communes des environs » et par le nombre d'auberges existantes. Après avoir exposé tous ces motifs, le Conseil municipal « supplie » Monsieur le Préfet « de vouloir bien obtenir de la bonté du Roy une ordonnance pour autoriser la commune d'établir à Blagnac un marché le jeudy* de chaque semaine et trois foires dont la première correspondra au dix avril en mémoire de la bataille de Toulouse, la seconde le quatorze juin en mémoire de la translation du corps de saint Exupère à Saint-Sernin et la troisième le vingt-huit septembre, jour de la fête de saint Exupère ».

À l'époque de cette demande, règne Louis XVIII de la dynastie des Bourbons qui, après la chute de l'Empire et les Cent Jours, instaure une monarchie constitutionnelle en France. Les propos contenus dans cette lettre reflètent bien les « idées » du notaire, Gervais Gaillard, maire de Blagnac de 1815 à 1821. Fervent royaliste, il voue une admiration sans bornes au nouveau roi au point de donner son nom à une rue et de rendre hommage aux troupes de Wellington (2). Les deux dernières dates choisies pour les foires traduisent son attachement et celui des Blagnacais à saint Exupère.

*Quelques fermes (Photothèque municipale et collection BHM)
Bages, Ferrié, Bordebasse, Grand Noble, Cassagna, Barrieu*



Les arguments invoqués ne convainquent pas les autorités qui ne donnent pas leur accord à la requête du Conseil municipal de Blagnac. Mais, ne tenant pas compte de cette interdiction, le maire maintient sa décision et les trois foires ont bien lieu jusqu'en 1821.

Les années passent, la France connaît une succession de régimes politiques. La monarchie constitutionnelle quelque peu aménagée se poursuit et s'achève en 1848 avec l'éphémère Seconde République suivie par le Second Empire jusqu'à la défaite de Sedan devant les troupes prussiennes en 1870 et la proclamation le 4 septembre par Léon Gambetta de la Troisième République. Celle-ci donne plus de responsabilités

aux collectivités locales et définit peu à peu le rôle du maire qui pourra gérer les affaires communales plus facilement avec des arrêtés, surtout après la loi du 23 mars 1882.

L'INSTALLATION DU MARCHÉ

Le 5 novembre 1871 dans ce nouveau cadre institutionnel, le maire, Prosper Ferradou, propose au conseil municipal « *d'émettre le vœu qu'il soit établi dans la commune de Blagnac un marché qui aurait lieu le jeudi de chaque semaine* ». Il ne parle pas de foires puisque le Conseil général de la Haute-Garonne a donné un avis favorable à Blagnac dès 1868 « *pour la création de deux foires le 16 août et le 10 novembre* ». Mais, il va longuement exposer « *les motifs qui militent en faveur de cette demande* ». Il rappelle la situation privilégiée de Blagnac « *sur les bords de la Garonne près de voies de communication* » qui possède les emplacements de « *ses promenades, boulevards, île on ne peut plus favorables et disposés on ne peut plus convenablement pour la tenue d'un marché* ». D'après lui « *Blagnac est destiné à un grand avenir* » grâce à sa situation centrale par rapport aux communes voisines, « *sa population nombreuse qui s'accroît de jour en jour par les étrangers qui viennent s'y établir... son industrie du blanchissage, celle de la passementerie dont les produits sont expédiés dans toute la France, même à Paris* ». À plusieurs reprises, il insiste sur le fait que les habitants des grandes villes et ceux des plus petites « *sont dignes du même intérêt* ». Il note que les marchés les plus proches mis à part ceux de Toulouse « *sont ceux de Grenade, Lévigac, St-Lys et Fronton* » dont « *l'éloignement est trop considérable pour que notre population puisse les fréquenter* ». C'est pourquoi Blagnac et les communes environnantes « *réclament la création de ce marché* » dont « *la nécessité est si impérieuse qu'il s'est formé seul par la seule force des choses* ». En effet « *depuis plusieurs années les habitants des communes voisines... de la banlieue de Toulouse, de la Lande et autres, viennent tous les dimanches à Blagnac étaler sur la promenade leur volaille, leur jardinage, même du gibier et enfin tous leurs produits qu'ils écoulent à des prix avantageux et sans frais...* »

Enfin, le maire termine son énumération dont nous venons de noter quelques extraits, par « *le motif* » qui lui « *fait espérer que la faveur sollicitée sera accordée* ». Il s'agit d'un bureau de poste que « *le Conseil Général usant des pouvoirs nouveaux... a émis le vœu d'établir à Blagnac* »(3). La création de ce service « *donne à la commune une nouvelle importance et la place au rang des localités considérables de l'arrondissement* ». Après l'avoir écouté, les conseillers municipaux approuvent la demande « *d'un marché le jeudi de chaque semaine* » auprès de l'autorité supérieure. Et la délibération part pour la préfecture. Mais, par dépêche datée du 23 décembre, le Préfet la renvoie « *afin que le Conseil municipal explique sa pensée et déclare s'il désire un marché d'approvisionnement ou bien un marché avec bestiaux* ». Le 18 janvier 1872, les conseillers se prononcent pour la première proposition et « *prient Monsieur le Préfet de vouloir bien accorder ce bienfait à la commune* ».

En juin, le marché est bien installé le jeudi à Blagnac puisque le Receveur demande de reporter au mardi « *sa tournée de recette à Fenouillet fixée au jeudi* » car sa présence est nécessaire à Blagnac le jeudi pour recevoir le montant des contributions que les Blagnacais « *désirent lui verser après avoir procédé à la vente de leurs denrées* ».

Dans la Monographie de Blagnac (4), écrite sur commande en avril 1885, l'instituteur signale bien le marché du jeudi et les deux foires d'août et de novembre. Il ajoute un commentaire : « *Les affaires s'y font en petit nombre, les producteurs préfèrent porter leurs denrées à Toulouse où ils réalisent de plus gros bénéfices* ».

À partir de 1903, vendeurs et acheteurs pourront aller, s'ils le désirent, à Cadours avec le petit train départemental (5).

CRÉATION DE FOIRES

Comme pour les marchés, plusieurs demandes seront nécessaires pour obtenir de la préfecture la foire désirée.

- À Blagnac

Le 14 novembre 1886, le maire, Félix Debax, négociant en passementerie, rappelle au Conseil « *la prospérité croissante de la foire du 10 novembre* ». Il croit « *qu'il serait bon d'en établir une autre en février* ». Il ajoute : « *celle du 10 novembre est fréquentée par les vendeurs et acquéreurs de bestiaux destinés à l'engraissement et celle de février serait propice pour l'achat et la vente des animaux engraisés* ».

Le Conseil municipal émet le vœu à l'unanimité « *qu'une nouvelle foire soit créée à Blagnac et fixée au jeudi qui précède mardi gras* ».

Apparemment, le préfet ne leur donne pas satisfaction puisque cette proposition réapparaît en 1888.

Le 11 novembre 1888, le Conseil municipal « *renouvelle la demande faite par une délibération le 14 novembre 1886 pour obtenir la création d'une nouvelle foire qui serait fixée au jeudi qui précède le mardi gras* de chaque année* ».

Comme deux ans plus tôt, cette demande reste sans suite : les foires ont lieu en août et en novembre.

En mai 1900, un membre du Conseil municipal reprend presque les mots de Félix Debax. Il fait remarquer que « *si la foire d'hiver est assez fréquentée celle qui a lieu en été ne l'est pas du tout, les affaires qu'on y traite doivent être à peu près nulles* ». Il propose « *de demander au préfet la création d'une troisième foire qui se tiendrait en février, époque à laquelle la population s'approvisionne de salé de toute sorte* ». Ses collègues l'approuvent et décident que cette foire aura lieu le deuxième jeudi de février.

Après deux tentatives, cette fois la demande aboutit enfin puisque la foire se tient dès février 1901 et jusqu'aux années 1930. Elle s'ajoute à celles du 19 août et du 10 novembre et a un certain succès car, le cochon venant d'être « *sacrifié* », elle offre à la vente, comme prévu, jambons, lards, saucissons...

- Aux alentours

Le préfet mais également les communes voisines ont répondu favorablement. En effet, lorsqu'une localité désire obtenir la tenue d'une ou deux foires le préfet envoie une lettre au maire de toutes celles qui pourraient en être gênées et donc à Blagnac. En août 1872 le préfet demande au Conseil municipal « *son sentiment relativement à la création de deux foires sollicitées par Launaguet* ». De juin à août 1874, trois communes se manifestent : Bouloc « *tend à obtenir l'autorisation d'avoir une foire annuelle qui se tiendrait le 5 avril* », Castelginest en voudrait deux « *le 27 avril et le 25 septembre* », tout comme Fenouillet « *le 2 mars et le 9 juin* ». Après avoir pris connaissance de ces demandes par l'intermédiaire du maire les conseillers municipaux font à chaque fois la même réponse : ils donnent leur accord « *attendu que la création des foires dont il s'agit ne sauraient en rien nuire aux intérêts de la commune de Blagnac* ». En mai 1886, Colomiers qui a deux foires, le 2 juin et le troisième jeudi de novembre veut non seulement en changer la date : « *pour que les deux foires déjà établies soient fixées à l'avenir au deuxième vendredi de juin et au troisième vendredi de novembre* » mais en outre « *en créer deux nouvelles, l'une le vendredi qui précède le mardi gras, l'autre le vendredi qui précède le 15 août* ». Dans une lettre le préfet fait part de ces deux requêtes aux conseillers blagnacais comme sûrement à ceux des autres villages concernés et sollicite leur avis. Le Conseil municipal répond positivement car « *ce projet n'est pas préjudiciable aux intérêts de la commune de Blagnac* ». En août 1896, le maire de Montégut-sur-Save prévient les autres municipalités. Il « *fait savoir que la foire du troisième jeudi de décembre est déplacée au lundi suivant le premier dimanche de septembre* ».

Les conseillers blagnacais n’y voient aucun inconvénient. Ceux-ci doivent faire de même quand ils proposent en 1872 d’avancer d’un jour la foire de novembre « *vu que le 10, jour où elle tombe, est un dimanche* ».

Ces quelques exemples montrent le nombre important de foires autour de Blagnac et le désir des communes d’en posséder au moins une.

LE FONCTIONNEMENT

Les foires et marchés se déroulent sans encombre à Blagnac. Pourtant le 12 juillet 1883, les habitants adressent une pétition à la municipalité présidée par le maire Raymond Bénazet, concernant les aubergistes et restaurateurs ou les marchands qui fréquentent ces marchés. Ils demandent que ces personnes « *ne puissent acheter les marchandises, volailles et autres objets qui sont exposés à la vente à l’ouverture du dit marché mais seulement une demie heure après* ». Le conseil municipal leur donne en partie satisfaction notamment pour les marchands qui achètent « *pour revendre ou emporter hors de la commune volailles, marchandises ou autres objets* » ajoutant toutefois « *toute liberté leur étant laissé pour exposer et mettre en vente les objets qu’ils ont apporté du dehors* ». L’accord s’arrête là car il précise « *quant aux aubergistes et aux restaurateurs, ils pourront jouir de la même latitude qui leur avait été laissée par le passé et s’approvisionner dès l’ouverture du marché comme tous les habitants de la commune ou autres ont le droit de le faire* ».

Le 21 novembre 1903, le maire, Jean Rivet, demande au préfet « *d’installer à ses risques et périls un bac pour piétons en face du pont de l’abattoir afin de permettre aux habitants de Lalande et de Ginestous de venir à Blagnac vendre les produits de leur basse-cour* ». Il pense qu’ainsi le marché de Blagnac aura une plus grande importance. Nous ignorons si sa prédiction s’est vraiment réalisée...

- Droits de place

En mai 1884, le maire, Félix Debax, nouvellement élu va « bousculer » les habitudes. Il demande au Conseil municipal *si « pour augmenter les revenus communaux, il ne serait pas bon de faire payer un droit de place aux vendeurs qui fréquentent nos foires et marchés »*. Comme il ne faudrait pas que cette mesure fasse fuir les marchands, les conseillers en accord avec le maire nomment une commission formée de MM. Bézard, Contayré et Roques et chargée « *d’établir les avantages ou les inconvénients qu’il y aurait d’établir un tarif pour les droits de place* ».

Le 12 juillet, M. Bézard, rapporteur de la commission, rappelle toutes les discussions soulevées par la question et donne lecture des tarifs (en francs) arrêtés par la commission :

Volailles (vivantes) et canards : 3 paires...0,05 ; 4 paires...0,10 ; jusqu’à 9 paires...0,15, au-delà...0,20

Petites oies mises de une à huit dans une corbeille...0,10 et au-dessus quelque soit le nombre...0,15

Oies, dindons, canards gras(morts) par tête...0,05

Jambons, lards chacun...0,05

Saucissons par groupe de quatre...0,05

Cochons par tête...0,05

Chevaux, bœufs, vaches par tête...0,10, de même pour les veaux ...0,05

Pour les étalagistes qu’ils soient établis par terre ou sur une baladeuse, les jardiniers, marchands d’ail, parquets à porcs...0,05 par mètre carré

Brebis pour 10...0,10 ; pour 20...0,20 ; au-dessus jusqu’à 50...0, 25

En février 1890, une autre sorte de marché exclusivement réservé aux fruits et légumes et totalement indépendant de celui du jeudi est demandé par MM. Méliorat et Cantayré. Le Conseil municipal reconnaît son utilité et décide qu'il se tiendra tous les jours de quatre heures à huit heures du matin. Le maire Félix Debax, fixe les droits de place par un arrêté valable un an.

Première catégorie : choux-fleurs, carottes, racines, navets, salades, oignons et primeurs en paniers ou corbeilles par voiture attelée venant déposer ces marchandises...0, 10

Toute corbeille ou panier contenant ce jardinage arrivant isolément...0,05

Deuxième catégorie : courges, citrouilles, melons étalés par terre ou contenus dans des corbeilles...0,05 par mètre carré

Le mètre carré ne se fractionne pas.

Troisième catégorie : châtaignes, noix, pommes, raisins, oranges, poires contenus dans des corbeilles...0,05 par mètre carré

Quatrième catégorie : pommes de terre contenues dans des sacs ou manequins...0,05 par un ou deux colis.*

Cinquième catégorie : ail et asperges...0,05 par fraction de 15 bottes contenues dans des paniers.

Nous ne savons pas si ce marché spécial a duré longtemps, si de nombreux vendeurs et acheteurs l'ont fréquenté. Mais, cette énumération de produits apporte de précieux renseignements sur les cultures maraîchères blagnacaises.

En août 1902, les prix de 1884 sont revus à la hausse et vont faire référence durant de longues années, au moins jusqu'en 1925.

Certains animaux, chevaux, bœufs, vaches et veaux disparaissent. Ils n'avaient pas tellement leur place à Blagnac même dans les foires.

Le tarif pour les volailles reste fixé à 0,05 franc, mais seulement par paire, tout comme le saucisson désormais vendu à l'unité ; jambons et lards passent à 0,20 ; les porcs à 0,10 s'ils sont parqués et à 0,25 non parqués ; les oies grasses à 0,15 ; les canards gras à 0,10 ; le mètre carré pour l'étalage à 0,10.

S'ajoutent les lapins à 0,05 la paire ; la mère et les petits lapins à 0,10 ; les poussins et canetons à 0,15 la douzaine ; les pigeons à 0,05 les deux paires ; les œufs à 0,05 les deux douzaines.

En mai 1926 l'augmentation est bien plus conséquente, les prix suivent le cours de la vie.

Volailles : 0,20 franc la paire ; canards ; 0,30 la paire ; lapins : 0,10 la pièce ; la mère et les petits lapins : 0,30 ; poussins : 0,40 la douzaine ; canards petits : 0,10 la pièce, oies petites : 0,15 la pièce ; œufs : 0,10 la douzaine ; pigeons : 0,10 la paire ; oies grasses mortes : 0,50 la pièce ; canards gras : 0,40 la pièce ; dindons gras : 0,30 la pièce ; oies et dindons prêts à être engraisés : 0,30 ; jambons et lards entiers : 0,50 la pièce et par fraction : 0,30 ; saucissons : 0,20 pièce ; porcelets : 0,20 chacun ; porcs gras : 1,00 la pièce ; le mètre carré pour les étalagistes par terre ou par baladeuse : 0,40

- Mise en adjudication

Le 15 novembre 1885, le Conseil municipal « délibère qu'il y a lieu de mettre en adjudication pour trois ans par la voie des enchères publiques la perception des droits de place pour les foires et marchés ». Il décide de faire de même « pour les droits de pesage de la bascule communale et pour les dépenses de l'éclairage public ». Un cahier des charges « distinct sera dressé pour chacune de ces adjudications ».

Il nomme une commission formée de MM. Nadal Nadalet et Bézard Léon pour assister le maire lors de ces enchères.

Le 21 novembre 1886, M. Bézard, rapporteur de la commission chargée de

l'adjudication des droits de place, fait connaître « *qu'elle n'a donné aucun résultat* » *il propose donc* « *de modifier la mise à 150 francs, et si elle n'atteint pas 200 francs de continuer à percevoir les droits en régie* ».

Le manque d'adjudicataire se pose souvent et le recours au « garde champêtre » l'est tout autant.

C'est le cas le 21 mars 1896. La municipalité se voit « *obligée de percevoir ces droits pour le compte de la commune* ». Le maire souligne que le montant de la recette par semaine s'élève en moyenne à dix francs. D'après lui « *la commune aurait donc avantage de percevoir elle-même ces droits* ». Mais, les conseillers municipaux ne veulent pas recourir à cette méthode et fixent la nouvelle adjudication au 26 juillet. Si, toutefois, aucun adjudicataire ne se présente « *ils décident que les droits de place des foires et marchés et de la bascule continueront d'être perçus par le valet de Ville et le garde champêtre moyennant une rétribution de 15% des recettes* ».

En juin, le conseil municipal décide, pour plus d'efficacité peut-être, que lors de cette adjudication, le maire et ses assistants, MM. Bézard et Marceillac Pascal, pourront « *si nécessaire, séparer celle des foires et marchés de celle de la bascule* » normalement fixée chacune à 400 francs. Apparemment, tout se passe bien en juillet. Trois ans plus tard, les deux adjudications sont effectivement séparées : celle des foires et marchés a lieu le 12 août et celle de la bascule le 19 août suivant. La première trouve preneur, la seconde n'attire personne. Aussi, désormais « *un régisseur percevra les droits de pesage aux conditions les plus avantageuses pour la commune et versera la recette entre les mains du Receveur municipal* ».

S'intéresser à la bascule publique se comprend puisqu'elle permet de peser de lourdes charges mais aussi les volailles et les viandes salées des marchés et des foires. Très concernés, les vendeurs s'acquittent des droits de pesage en plus de ceux de l'emplacement.

L'adjudication d'août 1902 revêt une importance particulière pour les tarifs établis à cette occasion, tels que vus précédemment, et qui auront cours durant plusieurs décennies tout comme le cahier des charges. À chaque adjudication, le maire donne lecture de celui en vigueur qui doit, à quelque chose près, ressembler à celui de 1902.

En voici les principales clauses

- « - *Le bail résultant de l'adjudication sera fait pour trois années entières*
- *Les emplacements occupés par les marchandises exposées à la vente...paieront à titre de location de place les droits fixés par la délibération du 14 août 1902.*
- *Il sera toléré au preneur de faire des abonnements au mois ou à l'année avec les divers marchands...*
- *Il reste entendu que le fermier n'aura pas le droit de faire payer en temps ordinaire les voitures, saltimbanques, acrobates et autres qui stationneront sur les places de Blagnac. Il aura ce droit si les jours de foires ou de marchés ils se livrent à leur métier ou s'ils exposent des produits pour la vente...*
- *La commune cède le matériel qu'elle possède au preneur qui sera tenu de l'entretenir à ses frais et de le rendre en bon état à la fin du bail...de balayer la place deux heures après la clôture de la foire ou du marché et d'enlever immédiatement les ordures ou débris en provenant*
- *L'adjudication aura lieu aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur avec mise à prix de cinq cents francs qui pourra être baissée par la Commission désignée à cet effet*
- *Les frais occasionnés par l'adjudication seront payés par l'adjudicataire huit jours après l'approbation préfectorale.*
- *Le fermier doit payer le prix de l'adjudication de trois mois en trois mois terme échu au receveur municipal...s'il laisse aréages deux termes, il peut être expulsé sans formalité judiciaire...il doit fournir bonne et suffisante caution...ne pas céder son droit du dit bail...*



*Le marché place de l'église dans les années 1980
(clichés Julio Kermel)*



- L'adjudication sera définitive après l'approbation préfectorale...
- Si l'adjudicataire de la bascule se transporte sur le champ de foire avec une bascule portative, le fermier n'aura pas le droit de lui faire payer un droit de place...
- Si un marché d'approvisionnement est établi à Blagnac de quatre heures à huit heures, l'adjudicataire n'aura aucun droit sur le prix des places... »

Le maire, Jean Garric, lit encore ce cahier pour l'adjudication d'août 1911 et propose de se référer aux tarifs établis par la délibération du 14 août 1902. Le Conseil l'approuve à l'unanimité.

En 1914, l'adjudication des foires et marchés qui expirait le 19 août n'a pas eu lieu. En attendant

une nouvelle qui pourrait se dérouler « *d'ici la fin de l'année* » le maire propose en septembre « *de confier la perception de ces droits à M. Lacaze Baptiste, garde champêtre durant toute la durée de la guerre* ».

En réalité, cette façon de procéder survivra et sonnera la fin de l'adjudication. En novembre 1925, une mesure du maire, Adrien Ginestet en apporte la preuve. Pour réduire les dépenses, il aménage le travail des trois fonctionnaires municipaux (l'agent de ville, tambour-afficheur, le cantonnier et le garde champêtre) qui se voient ainsi chargés de quelques tâches supplémentaires. En ce qui concerne les foires et marchés, M. Bousquet Jean-Marie les surveille et M. Calac Guillaume en a l'entière responsabilité. Il faut noter que depuis avril 1920, sur proposition de M. Bonel, la perception des droits se fait désormais avec délivrance de tickets à souche aux vendeurs.

L'EMPLACEMENT

Le 12 juillet 1884, après avoir lu les différents tarifs des droits de place, M. Bézard propose « *d'établir de la manière suivante les emplacements à occuper par les marchands pour les foires* :

Marchands d'ail : Place du Charron (actuelle place Jeanne Hérisson)

Étalagistes divers : Boulevards

Marchands de volailles : Place de l'Église

Marchands de porcs : Descente de l'Arignée (Descente du Ramier, aujourd'hui)

Marchands de moutons et de bœufs : Île de l'Arignée (nom ancien du Ramier)

Sa proposition n'est pas complètement suivie puisque les marchands de volailles restent sur les boulevards en face de l'église.

En 1890, le marché réservé aux fruits et aux légumes, indépendant de celui « *qui existe et se tient tous les jeudis sur les Boulevards de l'Oratoire sera établi tous les matins sur la place de la mairie* ».

Il occupait donc un emplacement devant la mairie-école, bien avant que le marché du samedi n'envahisse cette place appelée aujourd'hui « *Jean-Louis Puig* ». Les délibérations notent cet endroit pour la première et dernière fois au XIX^e siècle et au début du XX^e.

En 1899, le marché change à nouveau de place à cause (déjà !) de la circulation. En effet, le 1^{er} juin « *Sur la proposition de plusieurs membres* », le Conseil municipal approuve à l'unanimité « *que les marchés qui se tiennent actuellement sur la promenade présentent beaucoup d'inconvénients au point de vue de la circulation des voitures* ». Et comme cet « *engorgement sur la voie publique* » pourrait causer des accidents, il décide « *qu'à l'avenir ils seront installés sur la place de l'église* ».

En 1902, le cahier des charges dont nous avons déjà parlé précise encore « *Les marchés du jeudi seront tenus sur la place de l'église* ».

Cette pratique sera de longue durée, puisque lorsque le marché réapparaît après la Seconde Guerre mondiale, il retournera à ce même endroit.

Les foires s'installent dans le Ramier. D'après un rapport du vétérinaire départemental chargé de leur inspection, daté également de 1902 « *les foires de Blagnac sont nulles pour la vente des animaux* ».

Si les foires présentent peu d'intérêt pour les bestiaux, il n'en est pas de même pour tous les produits. Un Blagnacais, Blaise Marques, les apprécie pour la vente de sa récolte d'ail. De 1900 à 1914, il rend compte dans un carnet des événements, de ses déplacements avec l'Union Musicale, de ses achats ou ventes. À propos de l'ail et de la foire, il écrit en 1903 « *Vendu à la foire 2 francs 14 livres 50 gerbes* », en 1910 « *l'ail*

se vendit beaucoup à la foire, nous le fîmes 3,50 puis plus tard le jour de la fête je le vendis 4,25, ail de 13 livres », en 1912 « Vendu 94 gerbes à la foire au prix de 1,60 mauvaise foire pour ceux qui ne se décidèrent pas aux premiers marchands »...

De 1930 à la Seconde Guerre mondiale, ces foires et marchés ne changent pas ou très peu. Les souvenirs de Blagnacais en témoignent.

TÉMOIGNAGES

de M. et Mme Guy Fontès, M. Jean Espanol, M. René Bonnefille, M. Edouard Rocolle

Dans notre enfance, le marché avait lieu le jeudi sur le parvis de l'église sous les acacias. M. Bouquet, le garde-champêtre, sortait des bancs entreposés dans un local à gauche de l'église et les installait. Ensuite, il faisait payer la place.

Les marchands ou plutôt les marchandes venaient de toutes les fermes de Blagnac et certaines de Beauzelle ou de Cornebarrieu à pied ou à vélo. Dans un panier, elles portaient quelques douzaines d'œufs, une ou deux paires de poulets vivants les pattes attachées, un ou deux lapins dans une cage. À vélo, elles devaient faire attention aux rails du tramway. Au moins une fois, les roues du vélo de l'une d'elles s'y sont encastrées et elle est tombée entraînant sa panier posée sur le guidon et pleine d'œufs. Une énorme flaque jaune s'est formée. La fermière s'est relevée sans mal mais furieuse.

Arrivées sur la place, les femmes s'asseyaient sur les bancs et disposaient les produits de leur basse-cour sur la paille à leurs pieds. Elles les vendaient aux ménagères du centre du village. La recette était pour elles, c'était leur « cagnotte » personnelle, leur seul revenu, leur « argent de poche » dont elles disposaient librement sans en rendre compte à leur mari. Elles s'achetaient un tablier, allaient à la mercerie rue Lavigne...

À la fin du marché, les habitants du village ramassaient la paille même souillée et s'en servaient comme engrais. M. Bousquet n'avait pas besoin de nettoyer, la place était toute propre !

Sur ce marché, il ne se vendait pas de légumes, les maraîchers allaient les apporter à Arnaud-Bernard. Au village, une dame en proposait dans un petit magasin place Jeanne-Hérison au coin de la rue Félix-Debax. Elle passait dans les rues avec une carriole. Les petites filles de l'école toute proche lui achetaient une seule banane par exemple avec le peu d'argent donné par leur mère.

Les deux foires de l'année se trouvaient dans le Ramier le long de l'allée centrale. Là, les hommes s'y rendaient bien plus que les femmes. Les produits vendus par une vingtaine de marchands étaient les mêmes qu'au marché, mais en plus grande quantité, s'y ajoutaient les porcelets que les gens achetaient pour les engraisser.

Selon la coutume encore valable de nos jours, marchés et foires étaient un lieu de rencontres où les nouvelles s'échangeaient.

Après la guerre, l'élevage des cochons a disparu : l'odeur gênait les voisins. Les bouchers ont commencé à vendre des volailles prêtes à cuire. Les fermes ont été peu à peu abandonnées. Le marché n'a plus eu de raison d'être, faute de vendeurs.

LA RENAISSANCE

En 1940 et surtout durant l'occupation nazie, le marché disparaît totalement. Il renaît dans les années 1970 tous les samedis matin de 9h à 13h sur la place extérieure de l'église où le stationnement est interdit « à partir de la Rue Mondy » ainsi que la circulation « sur toute l'emprise du marché ». Des marchands de volailles et de légumes demandent à s'y installer et aussi, ce qui est nouveau, des marchands

de pantalons, de poissons, d'olives etc. En fait, il ressemble de plus en plus à celui que nous connaissons aujourd'hui sur les places « *Jean-Louis Puig* » et « *des Arts* ».

Depuis le 4 avril 2012, pour « *créer une nouvelle offre de service de proximité* » un autre marché de plein vent dont le règlement a été revu en 2017, a lieu sur la place des Marronniers au Ritouret tous les mercredis après-midi.

À quand le prochain ?

Note : * L'orthographe des documents authentiques a été conservée.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- 1) « De la baronnie à Blagnac Constellation », revue BQH n° 35
« Une commune, un maire » revue BQH n° 21
- 2) « 1814, Blagnac et la Bataille de Toulouse » revue BQH n° 18 et 47
- 3) « Histoire postale de Blagnac » revue BQH n° 9
- 4) « Les monographies en général et celle de Blagnac » revue BQH n° 45
- 5) « C'est un petit train départemental... » revue BQH n° 13

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales de Blagnac
 - Série D : 1D21 à 1D28
 - Série I : 1I22 ; 1I23
 - Série L : 2L14 ; 2L23 ; 2L24
 - Arrêtés du Maire : 30 mars 2012 et 30 janvier 2017
- Archives départementales de la Haute-Garonne
 - Série L : L 2296
 - Série M : 12M 24
 - Série N : 1N 88 ; 1N 118
- Archives municipales de Toulouse : Annuaire de la Haute-Garonne (Blagnac)
- Lavigne (Bertrand) « Histoire de Blagnac » Laffite Reprints Marseille 1978

Remerciements :

En plus des Blagnacais qui ont eu la gentillesse de me faire part de leurs souvenirs, je remercie infiniment Jack Thomas d'avoir consulté pour moi les archives départementales de la Haute-Garonne sur le sujet et de m'avoir transmis tous les renseignements qu'il a trouvés et une fois de plus, la famille Carrat de m'avoir prêté le carnet de Blaise Marquès.



Lucien Meilleurat et la prison forteresse de Graudenz

par Marie-Christine Sempé-Raufast

Gérard Meilleurat, président du conseil du quartier Centre à Blagnac et membre éminent de plusieurs autres associations nous a fait part avec émotion et fierté de ce que son père

Lucien a vécu en tant que prisonnier de guerre puis en tant qu'interné à la prison forteresse de Graudenz de 1940 à 1945. Il est également membre de l'association « Union des internés militaires de la prison forteresse de Graudenz et de ses annexes » dans laquelle il a pris le relais de son père. Avec sa sœur Aline, il fait partie du bureau de l'association. Lucien Meilleurat a brossé à ses enfants, Gérard, Serge et Aline un témoignage poignant de ses dures années de « jeunesse perdues » qu'il a vécues durant toute la durée de sa captivité et de son internement.



*Congrès de
l'association
à Stains (93) -*

*Lucien Meilleurat
est le premier
en bas à gauche.*

*Photo transmise par
la famille Meilleurat.*

La « drôle de guerre » se termine le 10 mai 1940 par l'offensive allemande sur les Pays-Bas, la Belgique et la France.

Le Maréchal Pétain qui préside la France depuis le 16 juin 1940 accepte l'armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940.

Une des conditions de l'armistice concerne la captivité de nombreux soldats et officiers. Ces prisonniers ne seront libérés qu'à la signature d'un accord de paix.

Soixante et onze Blagnacais (voir les Blagnacais pendant la Seconde Guerre mondiale – numéro spécial – décembre 2005) sont ainsi dirigés vers les camps de prisonniers situés en Allemagne, Autriche, République Tchèque, Pologne et Russie.

Certains prisonniers de guerre n'ont pas accepté la défaite et ont lutté dans les camps avec leurs pauvres moyens. Ces actes d'indiscipline les ont menés à paraître devant un conseil de guerre et à être internés dans des camps disciplinaires.

Un des camps tristement célèbres a été la Forteresse de Graudenz en Pologne, baptisée à juste titre « la Forteresse de la mort lente », ainsi que ses sites annexes. Les conditions de vie, de survie serait un mot plus juste, y sont inhumaines alliant la faim, le froid, les brimades et les coups.

Lucien Meilleurat s'est rebellé contre le régime nazi en usant de sabotages, de vols, en recherchant les contacts avec l'extérieur... C'est ainsi qu'il a été interné dans la forteresse de Graudenz.

Comment est-il possible de survivre à ces traitements ? Quels messages transmettre aux personnes n'ayant pas connu la guerre et pour que cette barbarie ne se renouvelle pas ?

LA FORTERESSE DE LA MORT LENTE

La forteresse de Graudenz se situe au bord de la Vistule, à 100 km de Dantzig, en Haute-Silésie qui est actuellement une région de la Pologne. C'est un bâtiment militaire construit sur les hauteurs de la ville, impressionnant par sa masse et l'épaisseur de ses murs.

Elle a plusieurs attributions : camp de travail, camp de transit, prison de la Gestapo, prison de la jeunesse... et la prison militaire où les prisonniers de guerre jugés par le Conseil de guerre (voir plus loin) sont internés, dont 2000 Français en 1943. La forteresse de Graudenz compte plusieurs « annexes » telles que Blechammer, Heydebreck-Hugolust, Königsdordf, Praust, Steindorf, Thorn, Guttowitz, Gruppe, Marienwerder, Rachelsdorf, Flotenau. Les conditions de vie y sont identiques à celles de la forteresse. Les prisonniers étaient souvent déplacés d'une annexe à une autre.



Pourquoi cette forteresse ?

Les prisonniers de guerre peuvent être accusés de certains délits commis dans leur Stalag d'origine. Voici quelques accusations qui entraînent l'internement à la prison de Graudenz : relations avec des femmes ou des jeunes filles allemandes, refus d'obéissance et de travail, vol (de la nourriture le plus souvent), évasion ou tentative d'évasion.

Ces accusations sont passibles d'un internement militaire, mais auparavant les prisonniers sont jugés par un conseil de guerre nazi. La condamnation est prononcée incluant le nombre de mois ou d'années à passer dans cette prison.

La vie à la forteresse

À l'arrivée à la forteresse, les gardiens confisquent tous les objets personnels ainsi que le tabac, les crayons, les papiers, l'argent, les bijoux. Les prisonniers ne gardent qu'une photo et la dernière lettre reçue.

Le voyage en enfer commence pour ces hommes.

Les Prisonniers de Guerre sont vêtus d'un « uniforme » kaki arborant deux grandes lettres KG (Prisonniers de Guerre en allemand) faites à la peinture blanche, un K est aussi peint sur la cuisse droite et un G sur la cuisse gauche. Leur tenue n'est pas adaptée aux hivers rudes de la Haute Silésie, ils ne sont pas autorisés à mettre des gants ou un passe-montagne et sont chaussés de gros sabots.

L'activité de l'usine de Blechammer consiste en la fabrication d'essence synthétique. Les travaux sont durs, épuisants, en hiver, les prisonniers scient la glace de la Vistule, l'empilent afin de la conserver pour l'été.

Portail d'entrée
de Graudenz –
Dessin de
Raymond Leménager
dans « Mémoires de
ma captivité - Guerre
1939-1945 »



Ils creusent d'immenses tranchées de 3m de large et de 3m de profondeur pour y enfouir les canalisations de 1m de diamètre, d'autres chargent du sable et poussent les wagonnets sur plusieurs kilomètres.

L'organisation de la journée

Les prisonniers effectuent 12 heures de travail par jour, 6 jours par semaine. La surveillance est assurée par la Wehrmacht alors que celle des Juifs est faite par les SS. Chaque commando est composé de dix

hommes et d'un chef de groupe désigné souvent parce qu'il parle un peu allemand. Son rôle consiste à traduire les ordres du gardien. Exempt de travail actif, il bénéficie d'une relative liberté, celle par exemple, de s'éloigner un peu du lieu de travail.

Les journées sont très longues. Le lever se fait bien avant l'aube aux cris du gardien « Debout ! ». Dès le réveil c'est la course dans les couloirs pour aller aux latrines et faire un brin de toilette rapide. Le camarade de corvée de « jus » (1) va chercher le café qui n'est, en fait qu'un liquide coloré, mais il a l'avantage d'être chaud !

Puis il faut se hâter pour participer à l'appel qui est interminable. Les Prisonniers de Guerre sont comptés et recomptés sous les insultes des gardiens, qui les traitent de « chiens de cochons, sous-hommes » (2), et sous les coups de crosses.

Ils doivent ensuite parcourir plusieurs kilomètres pour rejoindre le lieu de travail le ventre creux, par le froid, la neige, la pluie ou l'été par une chaleur écrasante. Les prisonniers souffrent énormément des hivers très rudes de Haute-Silésie, les températures se situent aux alentours de - 25°, -30° et parfois encore moins.

La distribution de soupe à midi à l'aide d'une grande louche d'environ un litre par personne est le moment de la journée le plus attendu. Néanmoins, cette soupe est très claire, quelquefois surnagent de rares rutabagas. Pour obtenir leur part de soupe, les prisonniers présentent obligatoirement leur carte de soupe qui comporte 31 cases et qui est perforée à chaque distribution. Le chef de chambre partage le pain, les parts sont ensuite pesées avec une balance fabriquée par les prisonniers, car ce partage est délicat et les morceaux doivent être égaux. Le pain peut être accompagné d'un peu de suif, d'une tranche de saucisson ou d'un morceau de fromage très sec.

La faim est omniprésente et lancinante. « Tout au long de nos interminables journées de travail, l'une de nos obsessions permanentes était de nous demander si la soupe du soir serait épaisse ou pas » (3).

La soirée commence vers 19h, certains prisonniers sont tellement épuisés qu'ils s'allongent sans manger. De temps en temps, les gardiens leur ordonnent de sortir pour effectuer de terribles séances de gymnastique. Peu avant 20h, il y a une sortie « toilettes » au pas de course puis un coup de sifflet annonce la fermeture après un nouveau comptage.

A minuit, les portes sont ouvertes pour aller aux toilettes, cette sortie est obligatoire. La nuit se déroule donc de manière hachée dans des conditions déplorables, les lits sont infestés de punaises et de puces, les vêtements et les corps



couverts de poux par manque d'hygiène. Les poux favorisant des maladies telles que le typhus, la désinfection périodique est de rigueur pour éviter ce fléau.

Les sévices et brimades

Les corvées sont également harassantes, toujours le ventre vide, et dégradantes ; charger du charbon, du sable, récupérer le cuivre dans les batteries sans gants, dans le froid au risque de se brûler. Ils doivent balayer, porter les poubelles, nettoyer les latrines, ... Le chef de chambre désigne, par roulement, la personne chargée des corvées de café et de nettoyage des latrines. Les latrines jamais inoccupées à cause de maladies gastro-intestinales sont aussi un lieu de rendez-vous pour glaner quelques informations sur l'évolution de la guerre. D'où l'expression, ce ne sont que des bruits de chiottes ?

Les sévices sont normalement prescrits par la Convention de Genève, mais les prisonniers n'échappent pas aux coups de botte, au passage à tabac avec une matraque ou une cravache, à des coups de clés sur le dos jusqu'à provoquer des saignements.

Les brimades sont fréquentes, les gardiens empêchent les prisonniers de boire (au mois d'août), d'aller aux toilettes, les insultent quotidiennement, les fouillent matin et soir de manière humiliante.

LUCIEN MEILLEURAT LES MEILLEURES ANNÉES DE MA VIE PERDUES

C'est dans ce contexte horrible que Lucien MEILLEURAT va passer quelques années de sa jeunesse. Lucien a laissé un témoignage émouvant teinté d'humour pour adoucir son récit qu'il dédie à ses enfants et petits-enfants pour entretenir la mémoire du passé et surtout prévenir l'avenir. L'histoire de son séjour en enfer a été recueillie et filmée par son fils Serge au long des routes que son père avait traversées 50 ans plus tôt. Devant des portes, des façades d'usine, des jardins, les souvenirs surgissent et l'émotion n'est jamais loin. C'est aussi l'histoire d'un homme exceptionnel, au caractère trempé, courageux et grand patriote.

De la naissance jusqu'à la captivité

Lucien Meilleurat est né le 11 novembre 1918 à Montauban, six heures avant l'armistice de la Première Guerre mondiale. Avec l'euphorie de la victoire, ses parents, Jean et Louise, n'ont pas dû penser que leur fils participerait à une seconde guerre mondiale.

Membre d'une fratrie de sept enfants, il passe son enfance à Villenouvelle dans la misère en ayant la rue pour seule loi.

Il termine sa scolarité à dix ans sans certificat d'études, mais il doit apporter un maigre salaire à la maison. Pour cela, il est apprenti pâtissier pendant deux ans, ensuite il devient mousse dans le bâtiment pour servir les compagnons puis exerce les métiers de ferrailleur, coffreur, terrassier. Ayant travaillé sept ans dans le bâtiment, il a appris à « forger ses muscles et ses idées ».

À 19 ans (septembre 1938) il fait son service militaire dans la D.C.A., dans l'artillerie légère à Toulouse, où il est chauffeur du capitaine. À ce moment-là, il mesure 1m72 et pèse 72 kg.

Le 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. Lucien est mobilisé, il participe à cette guerre et parvient vers Dunkerque avec sa colonne. Le 22 mai 1940, il est gravement blessé à la tête par un avion allemand, s'en suivent six jours de coma à l'hôpital de Bray-Dunes (Dunkerque). Il est ensuite évacué à l'hôpital de Zuydcoote et doit être rapatrié par un navire sanitaire. Le chenal de la ville étant obstrué par un navire anglais coulé, le départ ne peut avoir



*Livret militaire -
Photo transmise par
la famille Meilleurat*

lieu. Le 4 juin 1940, les Allemands entrent dans l'hôpital et amènent les blessés en captivité. Lucien est blessé, très faible et souffre terriblement de la tête, il doit toutefois avancer.

La captivité : récit de Lucien Meilleurat

Une longue marche de près de 200 km commence, en rang serré et pressé par les sentinelles en side-car qui utilisent des matraques pour éviter le débordement sur la route.

Lucien a beaucoup de difficultés à suivre la colonne, mais les Allemands n'épargnent pas les retardataires, il assiste à l'exécution d'un prisonnier qui était à la traîne. La peur au ventre l'incite à continuer. Comme nourriture, ils reçoivent du pain rassis. Ils empruntent ensuite une péniche pour traverser la Belgique par le canal de l'Escaut. Ils pénètrent en Hollande dans des wagons à bestiaux et sont émerveillés par les champs de tulipes « *des tulipes très jolies à voir, mais nous avons autre chose à penser* ». Ils descendent à Essen où des enfants leur jettent des cailloux. Puis, ils sont parqués dans le vélodrome de Dortmund pour être identifiés prisonniers de guerre avec un numéro, Lucien porte le n° 7386. La soupe servie est remplie de terre, les conditions sont déplorables et Lucien souffre de la tête et de bourdonnements dans les oreilles. Il est alors dirigé vers l'hôpital de Dortmund pour une opération de la tête. Il ne sait pas trop ce qu'on lui a fait.

Après une convalescence rapide, il est affecté au stalag VI D dans le camp de prisonniers de Dortmund le 1^{er} juillet 1940 puis expédié au commando 772 de



*Devant
les baraquements
du stalag -
Lucien Meilleurat
est le 2^e à gauche,
debout.
Photo transmise
par la famille
Meilleurat*

Blagnac, questions d'histoire

LA REVUE DE BLAGNAC HISTOIRE ET MÉMOIRE

L'INDEX DES 57 NUMÉROS PARUS

1) GÉOGRAPHIE LOCALE ET TOPONYMIE

Etymologie du toponyme Blagnac	Nos 2, 9
Les « Caouecs »	No 4
L'Auta	No 4
Blagnac, fille des eaux et du vent	No 4
Les mots oubliés	No 12

2) DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN-ÂGE

Structures romaines et post-romaines découvertes à Blagnac, poteries et monnaies	No 1
Et la monnaie fut : création de la monnaie	No 4
Le blason de Blagnac	No 12
Une petite communauté rurale au Moyen-âge	No 2
Les moulins de Blagnac au Moyen-âge	No 15
Une croix du Languedoc dite de Toulouse à Blagnac	Nos 19 et 20
Découvertes archéologiques dans l'église	No 20
Une villa gallo-romaine rue Bacquie-Fonade	No 21
Sous l'Airbus 380, 200 000 ans d'histoire	No 23
Le trésor caché dans la chapelle Saint-Exupère	No 24
Affitan, chevalier du XII ^e siècle	No 25
Le domaine des morts au haut Moyen-âge	No 26
Le domaine des morts à Blagnac	No 26
Des Sarrasins à Blagnac en 721 ?	No 27
Un domaine gaulois à Blagnac : la ferme de Raspide	No 29
Nouvelle découverte archéologique (Côte de l'Abbé Cazeneuve)	No 29
Notre patrimoine s'enrichit	No 31
Des Gaulois à Cornebarrieu et à Blagnac	No 34
Une borne pour deux Provinces	No 34
De la baronnie à Blagnac Constellation	No 35
Campagne de fouilles (2008)	No 36
Identification de la plaque armoriée du clocher	No 36
Les fouilles archéologiques ont parlé	No 40
Fouilles archéologiques au cinéma Rex	No 42
Eclairage sur les temps obscurs	No 52

3) L'ANCIEN RÉGIME

Abjurations sous Louis XIX	No 55
Structures foncières et groupes sociaux à Blagnac	No 1
Naître à Blagnac : le nouveau-né et son espérance de vie, le bâtard	Nos 2, 3, 4, 5
Histoire du domaine de Maniban	Nos 2, 3
Joseph Gaspard de Maniban : un puissant seigneur à Blagnac	No 19
Heurs et malheurs des marquis de Maniban	No 53
Un curé de Blagnac accusé de sorcellerie	No 9
A propos d'éclipses	No 18
Le domaine des morts à Blagnac	No 26
Blagnac au temps du Roi-Soleil	No 30
Blagnac au Siècle des Lumières	No 30
Les fabriques des églises	No 31
Pauvreté et assistance depuis le XVIII ^e siècle	No 32
Blagnac au Siècle d'or	No 33
Blagnac rural au passé	No 33

1793-1794 : la terreur économique	No 34
Saint-Exupère, évêque de Toulouse et Patron de Blagnac	No 34
Le bétail et la santé publique	No 35
Police et sûreté sous l'Ancien Régime	No 36
La gabelle du sel sous l'Ancien Régime	No 40
Un matelot blagnacais en Amérique	No 45
Petite histoire du compoix à Blagnac	No 46
L'Hôtel des Invalides	No 49
Claude Amieu dernier baron de Blagnac	No 50

4) LA RÉVOLUTION ET LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE : 1789-1804

François Cantayre, premier maire de Blagnac	No 1
Le partage des biens communaux	No 3
La constitution civile du clergé	No 8
Aspects de la contre-Révolution (Blagnac et Midi-Pyrénées)	Nos 2, 3, 4
1999 : un bicentenaire oublié, les « Chouans » à Blagnac	No 17
Gens de mer à Blagnac 1789-1799	No 19
Notre Marianne	Nos 19, 20
Un 14 Juillet mémorable	No 30
Les premiers conscrits 1798-1815	No 32
Un Toulouse-Lautrec à l'origine de l'immunité parlementaire	No 51

5) LE PREMIER EMPIRE

Le Général Compans	Nos 9, 10, 11, 12
Dessaix, non Desaix	No 13
1808 : Napoléon et Joséphine à Toulouse	No 17
Les goujons de Cambacérès	No 19
1814 : Blagnac et la bataille de Toulouse	Nos 18, 47
Blagnac sous le Premier Empire	No 17
Fais pas ton Mariolle	No 13
Le meurtre affreux du général Ramel	No 5
La Comtesse Compans	No 23
Augustin Dubarry, artilleur de Napoléon	No 28
Hommage au Général Compans	No 35
Napoléon et Joséphine en pays toulousain	No 35
La sécurité au temps de Napoléon Bonaparte	No 45
Le maire Bernard Desclaux	No 52
Georges Ancely en excursion à la grotte de l'Herm en 1894	No 53
Les Blagnacais dans la Grande Armée	No 56

6) LA GUERRE 1914-1918

La guerre de 1914-1918	No 13
Aux temps des Poilus	No 14
En souvenir de cette maudite guerre	No 15
1915 : de la guerre de mouvement à la guerre de tranchées	No 15
La grande offensive manquée de 1917 et ce qui s'en suivit	No 14
Les tombes des Indochinois au cimetière de Blagnac	No 15, 52
11 novembre 1918	No 16
Blagnac pendant la Grande Guerre	No 21
Charles Toulouse, maire pendant la Grande Guerre	No 28

À la mémoire de nos héros	No 28
Marcel Carreyn : un destin lié à la guerre	Nos 37, 38, 39
Jean Clairet (1894-1916)	No 37
Correspondance d'Auguste Pressac	No 49
Au monastère : 1914-1918	No 48
1914 : Déjà blessé à vie	No 48
Firmin Pons : avant, pendant et après la guerre	No 48
Orphelins de la Grande Guerre	No 50
Le char d'assaut et la victoire de 1918	No 50
Poilus oubliés	No 51
Les enfants et la Grande Guerre	No 56

7) LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

La guerre 39-40 à Blagnac	No 5
Mai 40 : carnet de route d'un combattant et prisonnier de guerre	Nos 5, 6, 7, 8
1939-1945 : six ans d'exil, les prisonniers de guerre. Témoignages	Nos 10, 11
Les Blagnacais, Vichy et l'occupation allemande	No 8
Occupation allemande, collaboration économique, métaux non ferreux	No 6
Documents sur les renseignements fournis par les résistants de la région toulousaine	No 6
La répression allemande dans notre région	No 7
Les bombardements de Blagnac en 1944. Limite de la guerre aérienne	Nos 6, 11
La libération à Blagnac	No 7
Ferradou : une maison de convalescence à Blagnac	No 16
L'attentat du 66 spécial	No 21
Léopold Galy, un pilote résistant	Nos 21, 46
Le Groupe Dor	Nos 23, 24
25 juin 1944 – Mission 441	No 24
Normandie-Niemen	No 27
Albert Durand, pilote de l'escadrille « Normandie »	No 28
Année 1944, année de guerre, année d'espoir	No 28
Dans la Résistance, qui étaient :	
- François Verdier, Lucien Cassagne, Raymond Naves	Nos 6, 13
- Jean Cassou, Serge Ravanel	No 11
- Rosine Bet, Lucien Béret	No 17
- Jean Moulin	No 18
- René Cassin	No 20
- Germaine Ricard	No 33
- Jean-Pierre Vernant	No 33
- André Mot	No 44
Une jeunesse brisée : 1922-1945	No 34
Souvenirs du S.T.O	No 34
Robert Rabary	No 35
Hommage à Henri-Robert Cazalé	No 37
Serge Ravanel : l'Esprit de Résistance à Blagnac	No 38
La Retirada : les mois tragiques de 1939	Nos 38, 39, 46, 51, 57
Pierre Benech, un Résistant atypique	No 39
Le VG10	No 38
Robert Caussat	No 41
Le Corps Franc Pomiès	No 43
Docteur Léon Contie	No 45
Le monastère des Dominicaines (1939-1946)	No 47
L'assassinat de Marceau Cartelle	No 47
Des avions allemands au monastère	No 47
Robert Caussat et le maquis d'Estenos	No 48
Du départ des Allemands à leur capitulation	No 50
Le service de ravitaillement	No 50
Correspondance d'un prisonnier de guerre (Pressac)	No 52
Le lieutenant de vaisseau Marcel Deshayes (1922-1954)	No 53

8) XIX^e ET XX^e SIÈCLES

À propos d'éclipses	No 18
Notre Marianne	Nos 19, 20
La Maison de Marianne	No 22
Bertand Lavigne, un républicain dans la tourmente	No 21
Une commune, un maire	No 21
Querelle de clocher	No 22
Louis Pueyo, pionnier de l'aviation	No 22
Jean Mermoz, défricheur d'espace	No 23
Marcel Doret, voltigeur magnifique	No 25
1901 : une grande loi républicaine	No 22
Genèse d'une association	No 22
Il y a 20 ans : un exploit du spéléo-club de Blagnac	No 22
Charles Lomon, littérateur français (né à Blagnac)	Nos 24, 39
Pierre Gamarra, un écrivain de chez nous	No 24
Le peintre Abel Fabre	Nos 25, 39, 47
Marguerite Lamarque et l'O.I.T.	No 25
L'Armagnac, un espoir brisé	No 25
Il y a quarante ans à Sud-Aviation : le tam-tam de la colère	No 25
Auguste Blanqui 1805-1881 : un républicain à Blagnac	No 26
Mai 68 vu de Sud-Aviation à Blagnac	No 26
Naissance de l'aérodrome	No 26
La mort controversée de Guillaumet	Nos 26, 56
Photo nostalgie « Les appareils de communion »	No 27
Bellonte, Viaut et l'Atlantique nord	No 28
Blagnac à l'époque romantique (1815-1848)	No 29
À la rencontre des premières électriciennes (avril 1945)	No 29
Saint-Exupéry anecdotique	No 29
La loi de 1905	Nos 30, 31
Le droit de vote sur ordonnance	No 30
Jeanne Criq, bienfaitrice méconnue	No 31
René Leduc, les années blagnacaises	No 31
Histoire d'un quartier : Layrac	No 31
Blagnac rural aujourd'hui	No 33
Louis Weidknet, un Hussard noir de la République	No 34
Le maintien de l'ordre en milieu rural : le garde champêtre	No 36
La baloche d'après-guerre	No 45
Monographies	No 45
Les goujons de Cambacérés	No 19
1814 : Blagnac et la bataille de Toulouse	Nos 18, 47
Blagnac sous le Premier Empire	No 17
Fais pas ton Mariolle	No 13
Le meurtre affreux du général Ramel	No 5
La Comtesse Compans	No 23
Du fossé aux boulevards	No 49
Trois héros blagnacais (1870-1871)	Nos 36, 45
Le soufflet (punition corporelle à l'école)	No 36
Beauzelle en 1912	No 37
La famille Humbert à Beauzelle	No 38
Lucien Servanty	No 38
Pierre Gamarra : le grand Pierre	No 38
Vingt ans de baigne	No 39
L'enseignement primaire avant Jules Ferry	No 40
De classe en classe	No 40
Amélie Parayre-Matisse	Nos 42, 43
L'enseignement primaire avant Jules Ferry	Nos 40, 41
L'implantation des familles d'origine italienne	Nos 40, 56
Avatar d'un patrimoine blagnacais	No 40
Le photographe Georges Ancely	Nos 42, 43, 53
Blagnacais décorés au XIX ^e siècle	Nos 44, 47
Du presbytère à la communale : la guerre des lanternes	No 44

Germaine Chaumel : regards, témoignages sur les années 1935-1950	No 46		Nos 11, 25, 39, 44, 54
Un procès pour garder le Ramier	No 51	Querelle de clocher (la flèche du clocher)	No 22
Genèse d'une association	Nos 22, 57	Il y a 100 ans, une école publique de filles	Nos 7, 8
Trois Blagnacais en Algérie	No 53	Une école dans la tourmente	Nos 8, 9
L'alimentation en eau potable : de 1960 à 2017	No 54	Le château de Blagnac	Nos 2, 3, 9, 10, 11, Nos 12, 19, 20, 23
Les briqueteries au XIX ^e	No 57		No 16

9) VIE QUOTIDIENNE

Blagnac, petit village	No 7
Blagnac, petit village :	
-La plume sergent-major	No 8
-Le pot-au-feu du dimanche (abattoir)	Nos 9, 57
-Au temps des petites épiceries	No 10
-Les bonnes fournées (les boulangers)	No 11
-Vive la musique !	No 12
-Un bon cœur	No 13
-Le clauetou (le forgeron)	No 14
-Le poids public	No 15
-Le téoulié (le briquetier)	No 16
-Le facteur-piéton	No 24
Le cinéma à l'école	No 12
De Peppino au Multiplex : le cinéma à Blagnac	Nos 17, 18
De Blagnac à Toulouse : la procession Saint Exupère	No 10
Ordre et liberté	No 13
Traditions et souvenirs	No 15
1945 : le premier vote des femmes	Nos 9, 29
Du repos aux loisirs : les Toulousains à Blagnac	No 20
Le droit au loisir	No 20
Un moulin à problèmes	No 20
Nouvelles mesures, nouvelle monnaie	No 22
Mémoire d'un « flanqueur » (le rugby)	No 23
L'eau potable, éternel problème : sources et fontaines	No 23
L'eau potable, éternel problème : le premier château d'eau	No 24
Souvenirs du chemin Carrière (de l'écrivain Pierre Gamarra)	No 24
Hommage aux blanchisseuses	No 27
Que faire des ordures ?	No 29
Franges et pompons (les passementières)	No 30
La vie à la ferme dans les années trente	No 33
Une gendarmerie à Blagnac	No 34
Une famille d'artisans-bouchers	No 35
L'affaire Guimbaud	No 42
La maison Guimbaud	No 52
Photos de classe	Nos 40, 41, 42, 43
Blagnac, le Tour de France... et Georges Gay	No 43
Le premier meeting aérien à Blagnac	No 42
Hommage à Daniel Bonzom, Robert Caussat, Michel Taillefer	No 41
Hommage à Georges Lapoutge	No 43
Le rugby	No 45
Monographies de Blagnac	No 45
La baloche d'après-guerre	No 45
De la Clique à la Musique Municipale	No 47
Albert Haensler : de la musique avant toute chose	No 47
Une industrie «La Royale»	No 49
Au fil d'une enfance	No 48
Severo, le petit sandalier	No 48
Une entreprise blagnacaise des Trente Glorieuses (ETF)	No 50
Les pâtes du Maniban	No 50
Blagnac et la chocolaterie artisanale	No 51

10) LES MONUMENTS

L'église Saint-Pierre	Nos 7, 8, 9, 10,
-----------------------	------------------

Les orgues		No 18
L'Hôtel de ville		No 19
Biographie d'une ville :		No 22
- Le quai projeté au levant du village		Nos 20, 25
- Blagnac centre en 1870		No 21
La maison de Marianne		Nos 25, 32
Le sculpteur Abel Fabre (le Monument aux Morts)		No 25
Le château de la Belle au Bois Dormant : Pinot		No 26
Si Pinot m'était conté		No 26
Le pichet du château de Pinot		No 27
L'école Jean Jaurès		
Les églises de Blagnac-Constellation		No 28
La fontaine des trois cannelles		No 28
à la mémoire de nos héros : les monuments aux morts		No 30
de Blagnac-Constellation		No 32
Le bureau de poste de Cornebarrieu		No 32
Une école « moderne »		No 32
L'odyssée d'une borne		No 32
L'architecte F.S. Meilhau		No 32
Le domaine d'Uzou		No 32
Découvrir un trésor : mythe ou réalité ?		No 33
Autour d'une assiette		No 37
Les pigeonniers		No 37
La Poudrette		No 40
Avatar d'un patrimoine blagnacais		No 40
Cloches, carillonnez gaiement !		No 44
Une place devant l'église		No 49
Louis Mazetier au monastère		No 48
Le patrimoine héraldique de l'église		No 52
Hommage à Jeanne Weidknet		No 52
La maison Guimbaud		No 53
La place de l'Hôtel de Ville		No 53
Hommage à Monique Kermel		No 55
Le Blagnac de 1918 et de 1968		No 55
Mon Mai 68		No 55
Odyssud		No 55
Aéroscoopia		No 56
La saga des Bettini (la ferme Ferrié)		No 56
Le premier collège de Blagnac		No 57
La place des Arts		

11) LES COMMUNICATIONS

Le télégraphe Chappe à Blagnac (1834-1853)	No 5
Histoire postale de Blagnac	No 9
Du bac au pont	No 10
Les tramways électriques	No 11
C'est un petit train départemental... qui va son chemin	No 13
Patrons de barques, gardes ou éclusiers du canal	Nos 15,16
Le train et la Résistance	No 14
Souvenirs blagnacais du Concorde 001	Nos 20, 37, 51
Le premier pont de Blagnac : technique et sécurité	No 24
Naissance de l'aérodrome	No 26
Le bureau de poste de Cornebarrieu	No 28
L'aéroport Toulouse-Blagnac	No 28, 55
La route de Grenade	No 33

L'Hélicostat	No 33	Les digues	No 30
Un projet avorté, l'ASMR	No 34	Blagnac, hydrobase militaire ?	No 36
SE 5000 Baroudeur : un autre drôle d'oiseau	No 35	Trois siècles de crues	No 49
Un pont, au fil de l'eau, au fil du temps	No 36	La Garonne en radeaux de Blagnac à Agen	No 53
A propos du bac	No 37		
Le pont du Touch	No 42		
Le Bréguet Atlantic	No 42		
on l'appela Le Galion	No 43		
Le SNCASE Durandal	No 44		
Le Transall C 160	No 45		
Blagnac et le Dewoitine 338	No 46		
30 juin 1950, le crash de l'Armagnac	No 46		
Il y a vingt ans : l'Airbus A300/600 ST	No 48		
L'aéroport Toulouse-Blagnac	No 29		
La route de Grenade	No 33		
SE 5000 Baroudeur : un autre drôle d'oiseau	No 35		
Un pont, au fil de l'eau, au fil du temps	No 36		
A propos du bac	No 37		
Le pont du Touch	No 42		
Le Bréguet Atlantic	No 42		
On l'appela Le Galion	No 43		
Le SNCASE Durandal	No 44		
Le Transall C 160	No 45		
Blagnac et le Dewoitine 338	No 46		
30 juin 1950, le crash de l'Armagnac	No 46		
Le Potez 840, en avance sur son temps	No 52		
Le tramway T1 et T2	No 54		
Les Ailes Anciennes	No 56		

12) HISTOIRE DE NOS RUES

Place Hérisson : voir « Il y a 100 ans, une école publique de filles »	Nos 7, 8	Délibération du conseil municipal du 23 mars 1790 (Maréchaussée et justice prévôtale)	No 1
L'avenue du Général-Compans	Nos 9, 10, 11, 12	Délibération du 6 septembre 1789 : formation d'un corps de la garde nationale	No 2
Rue de Carrière, rue de Buches, côte de l'Abbé-Cazeneuve, chemin de Bélisaire, rue Sarrazinières, rue de la Croix-Blanche, rue Saint-Exupère, rue Bacquié-Fonade	No 13	Délibération du 18 mai 1790 : acquisition d'une prison	No 2
Rue du 11-novembre-1918, rue Prosper-Ferradou, rue Lavigne, place et boulevard Jean-Rivet, place Jean-Louis-Puig, place de l'Abbé-Amouroux, rue du Docteur-Guimbaud	No 14	Délibération du 2 avril 1793 : vente d'arbres du Ramier, cession de terrains	No 24
Rue Ginestet, rue du Docteur-Pressac, rue Pradet, rue Jean-Amiel	No 16	Manifestation de femmes revendiquant du blé le 25 prairial an II (13 juin 1794)	No 3
Rue Félix-Debax, allée du Canalet, rue du Moulin	Nos 19, 20	Délibérations concernant l'insurrection de l'an VII	No 4
Jacques Dor, l'inconnu de la rue du « Groupe-Dor »	No 24	Pétition de Madame Larroche (insurrection de l'an VII)	No 4
Rue Delpont	No 30	Document concernant deux fusillés, suite à l'insurrection de l'an VII	No 4
Le Chemin des Sœurs	No 40	Documents concernant Compans	Nos 9, 10
Le rond-point Jean-Maga	No 41	Distribution de tabac à Blagnac en 1941 (2 lettres)	No 10
Malard, Coucourou, Mines, vieux chemin de Grenade	No 39	Extrait du rapport du préfet de Toulouse le 30 octobre 1940	No 12
		Extrait du rapport du préfet de l'Isère en novembre 1940	No 12
		Au fil des recherches : « Catherine est retrouvée »	No 12
		Deux documents sur les guerres de la Révolution	No 13
		9 novembre 1793, archives municipales de Blagnac	No 14
		22 germinal an II, archives municipales de Blagnac	No 14
		Insurrection de l'an VII : la mise à sac de la chambre du greffier	No 14
		« La vache et le navet », archives municipales de Blagnac	No 14
		Au fil des recherches : 16 brumaire an II	No 17
		« vente de tuilles au-dessus du maximun »	No 17
		Au fil des recherches : 5 thermidor an II « les aloses »	No 17
		« C'est dimanche, il est interdit de ne rien faire » : messidor an II	No 20
		Délibérations du 10 mars 1848 et du 8 juin 1848	No 21
		« L'hommage de Blagnac à Victor Hugo » 31 mai 1885	No 23
		Au fil des recherches : le lieu-dit Carrière	No 24
		Monographie de Blagnac	No 45

13) NOTRE FLEUVE

Les Caouès ont la pêche	No 16	14) DOCUMENTS D'ARCHIVES	
Les braconniers de Garonne	No 18	Délibération du conseil municipal du 23 mars 1790 (Maréchaussée et justice prévôtale)	No 1
Belle-Ile-sur-Garonne	No 18	Délibération du 6 septembre 1789 : formation d'un corps de la garde nationale	No 2
1875 : « Que d'eau, que d'eau ! »	No 19	Délibération du 18 mai 1790 : acquisition d'une prison	No 2
Naudin : la résistance d'un moulin	No 23	Délibération du 2 avril 1793 : vente d'arbres du Ramier, cession de terrains	No 24
La Garonne et le moulin : première alimentation en eau potable	No 24	Manifestation de femmes revendiquant du blé le 25 prairial an II (13 juin 1794)	No 3
Les débordements de l'Aussonnelle	No 25	Délibérations concernant l'insurrection de l'an VII	No 4
Aux sources de la Garonne	No 27	Pétition de Madame Larroche (insurrection de l'an VII)	No 4
La Garonne et les moulins flottants	No 28	Document concernant deux fusillés, suite à l'insurrection de l'an VII	No 4
		Documents concernant Compans	Nos 9, 10
		Distribution de tabac à Blagnac en 1941 (2 lettres)	No 10
		Extrait du rapport du préfet de Toulouse le 30 octobre 1940	No 12
		Extrait du rapport du préfet de l'Isère en novembre 1940	No 12
		Au fil des recherches : « Catherine est retrouvée »	No 12
		Deux documents sur les guerres de la Révolution	No 13
		9 novembre 1793, archives municipales de Blagnac	No 14
		22 germinal an II, archives municipales de Blagnac	No 14
		Insurrection de l'an VII : la mise à sac de la chambre du greffier	No 14
		« La vache et le navet », archives municipales de Blagnac	No 14
		Au fil des recherches : 16 brumaire an II	No 17
		« vente de tuilles au-dessus du maximun »	No 17
		Au fil des recherches : 5 thermidor an II « les aloses »	No 17
		« C'est dimanche, il est interdit de ne rien faire » : messidor an II	No 20
		Délibérations du 10 mars 1848 et du 8 juin 1848	No 21
		« L'hommage de Blagnac à Victor Hugo » 31 mai 1885	No 23
		Au fil des recherches : le lieu-dit Carrière	No 24
		Monographie de Blagnac	No 45

15) EXPOSITIONS, ANIMATIONS

Étrangers et Résistance	No 12
Les 10 ans de la revue	No 20
Des calèches à l'Airbus	No 21
Histoire de la monnaie	No 23
Une journée de la femme bien remplie, 8 mars 2002	No 23
Garonne et Blagnac	No 27
L'exposition : Blagnac d'Hier et d'Aujourd'hui	No 36

16) COURRIER DES LECTEURS

Concernant « Naître à Blagnac »	No 3
Concernant le château de Maniban	No 3
Orthographe des mots occitans	No 5
Concernant l'inondation de 1875	No 20
Concernant Mermoz et l'Atlantique Sud	No 24
Concernant le château de Carrière	No 24
A propos de L'Armagnac	No 26
La gendarmerie dans la tourmente	No 36
Divers remerciements de personnalités	No 57

Renseignements :

mail : blagnac.histoire.memoire@gmail.com ■ site internet : blagnachistoire.e-monsite.com

Bochum, à l'usine métallurgique « Eisen Und Hutten », comme manœuvre devant les fours de fonte. Dans cette usine sont fabriqués des obus, des plaques pour les tanks et pour les avions allemands. « *Moi, mon travail consistait à couper la partie qui avait servi à couler ... c'était chaud et je me brûlais* » durant 12 heures par jour. « *C'était parfois démoralisant* » d'autant plus que Lucien a des doutes sur les conditions de la défaite française : « *Pétain nous a trahi, un traître* », « *Je n'ai jamais vu ma batterie tirer sur les avions* » qui étaient des avions mouchards venant en reconnaissance. Lucien n'accepte pas cette défaite. Il fait sa première tentative d'évasion.

Un jour, n'y tenant plus, il pose ses deux mains sur un bloc et se brûle gravement, il est donc transféré à l'hôpital. Aller à l'hôpital ou à l'infirmerie représente un certain réconfort, car les prisonniers peuvent se reposer et mieux manger, Lucien « *se retape la cerise* ». Afin de faire durer ce petit confort, il se plaint du ventre et est opéré de l'appendicite. Mais il doit rejoindre son stalag à Dortmund songeant déjà à ce qu'il pourrait inventer pour ne pas travailler pour les Allemands. Il souhaite s'évader, mais les conditions ne sont pas favorables.

Il se plaint de douleurs dans une main, il est envoyé à l'hôpital, mais des radios montrent que l'opération est trop délicate pour être effectuée.

Il retourne au camp de Dortmund et commence une série de sabotages, du plus anodin au plus grave. Étant donné qu'il ne peut pas faire des travaux difficiles à cause de sa main, il propose de ramasser les papiers de la cour, il va ramasser souvent le même avant d'être découvert.

Il est alors dirigé vers le camp de Bochum où il déclare que son métier dans le civil est électricien (fausse déclaration évidemment). Il est affecté au service électrique de l'usine, pour lui c'est une « *grande planque* ». Il s'adonne à plusieurs importants sabotages tels que le déraillement et court-circuit d'un pont roulant, avec une cuve de cent tonnes de fonte en fusion, qui a paralysé l'usine de fabrication de chars allemands pendant plusieurs jours. Il sabote aussi un laminoir auquel il ajoute du sable dans la graisse. Il excelle à provoquer des courts-circuits, les Allemands ont des doutes, mais Lucien est très satisfait de ses actions.

Il arrive à faire reproduire des tracts en 150 exemplaires qui exhortent les prisonniers à ne pas travailler pour l'Allemagne.

Mais ce sont surtout les réparations électriques qui lui permettent de prendre contact avec les civils et notamment les femmes. Il est surpris par le gardien-chef en train d'embrasser une femme allemande, c'est un grave délit qui doit être sévèrement puni. Il est sommé de faire ses bagages car il doit quitter ce camp. Il emporte un costume civil que lui a donné une femme qui désire s'enfuir avec lui. Il prend le train Bochum - Dortmund avec ses gardiens. Il tente alors de s'évader en costume civil mais il est vite repris à l'arrêt de Cologne étant dans l'impossibilité de montrer ses papiers.

Ramené à Dortmund à coup de bottes, il est enfermé dans une cellule disposant d'un bas-flanc mais sans matelas, ni couverture. Par dépit, Il se fait tatouer une croix de Lorraine sur le dessus du pied gauche par un prisonnier alsacien.

Il est traduit devant le tribunal de guerre de Münster le 15 août 1942 dans lequel il revoit la femme allemande qu'il avait séduite. Il est donc accusé d'avoir eu des relations avec elle et malgré ses dénégations, il est condamné à une lourde peine de prison, le verdict tombe : 3 ans et 3 mois de prison ! pour relations avec des civils et des femmes, pour évasions et

Stalag XX B -
Camp de
Marienbour



rébellions. Le lieu d'incarcération retenu est la prison militaire de Graudenz en Pologne.

Le train l'amène vers sa triste destination, accompagné de deux officiers militaires SS, à Berlin il y a un changement de gare. Ils sont obligés de prendre le métro dans lequel il rencontre une femme qui parle français, il lui demande de s'exprimer en allemand avec les gardes au prochain arrêt du métro. Elle avait peur, mais il a beaucoup insisté et à l'arrêt du métro, il a pris la fuite. Perdu dans le dédale du métro il s'est fait rattraper à la sortie, car ce n'est pas facile de passer inaperçu avec les lettres KG dans le dos. Ensuite, retour dans le métro et le train pour la forteresse de la mort lente.

L'internement dans la Forteresse de la mort lente

Au mois de septembre 1942, Lucien est incarcéré à la forteresse de GRAUDENZ puis au camp disciplinaire de Thorn en novembre 1942. Il ne pèse alors que 59 kg.

Thorn

Le mois de novembre est froid, il fait déjà -30° dans cette partie de la Pologne. Son travail consiste à transporter des traverses de chemin de fer, très lourdes, dans le froid glacial. Un matin, refusant de travailler, il est conduit dans une cellule dans laquelle il restera 3 ou 4 jours. Les prisonniers sont maltraités, ils doivent se rassembler souvent dans la cour et même la nuit pendant 1 ou 2 heures par -30°. Il meurt de froid et de faim. Un jour, il trouve des carottes dans un jardin et en mange tellement qu'il en est malade pendant 3 jours.

À Thorn, ne pouvant plus supporter cet enfer, les prisonniers de guerre n'hésitent pas à se mutiler. Certains se plantent des aiguilles trempées dans des excréments dans le mollet, un autre s'injecte du pétrole dans les genoux. Lucien se provoque une blessure en se râpant le dessus du pied avec un morceau de tôle, ensuite il barbouille la plaie avec du sel et des excréments. Le pied se met à gonfler inévitablement. Il invoque le fait que le sabot l'a blessé et part pour quelques jours à l'infirmerie.

« Tous les jours lorsque je me réveillais le matin, à côté de moi il y avait un camarade mort, il avait perdu espoir, renonçait à lutter pour la vie, la maladie, la faim, la vermine... »

Lucien traverse une période de découragement mais il a toujours en tête *« Les Allemands seront battus et perdront la guerre »*.

Ehrenforst

Par mesure disciplinaire, il est transféré le 5 mars 1943 à la prison d'Ehrenforst près de Katowice et d'Auschwitz. Il travaille dans l'usine chimique qui appartient à Göering et qui ne mesure pas moins de 50 km de périmètre. Réveillés à 3 heures de matin, les prisonniers de guerre parcourent 12 à 13 km pour transporter des sacs de ciment, des traverses..., *« Ehrenforst est le camp le plus terrible que j'ai jamais rencontré »*. Les prisonniers de guerre sont martyrisés toute la journée jusqu'à leur retour, ils sont réveillés la nuit, rassemblés dehors dans le froid pour faire des « march march » (couché, debout) ou des marches en canard (marches en étant accroupis). Tous ces terribles exercices leur font perdre leurs maigres forces restantes. *« Ou t'avais ou tu crevais »*.

Ils parviennent tout de même à avoir quelques contacts avec des civils pour se procurer des cigarettes. Un gardien a trouvé lors d'une fouille corporelle trois paquets de cigarettes qu'il a jetés derrière lui et profitant de l'inattention de son geôlier, Lucien est allé récupérer ses cigarettes. Quelle aubaine ! Les cigarettes favorisent l'échange avec du pain... La cigarette semble permettre d'oublier un peu les terribles conditions et la faim...

Devant sa détermination à ne pas coopérer avec les Allemands, Lucien est renvoyé

par convoi à Graudenz le 1^{er} juin 1943. Il est enfermé dans un cachot qui comporte juste une petite ouverture par laquelle le gardien vérifie ce que fait Lucien. Il est en effet, interdit de s'asseoir, de se coucher, mais il s'assied dans un petit recoin à droite de la porte où on ne le voit pas. Par contre, lorsqu'il entend le gardien, il se lève rapidement et marche dans la cellule.

L'homme de confiance de la prison M. Vila constate l'état d'épuisement de Lucien, « *Toi, si tu restes ici tu vas crever* » et il le fait affecter, deux jours après, dans le camp de Georguenhof.

Georguenhof

A Georguenhof, seul dans sa cellule, il réussit à démonter le plancher, creuse un trou et parvient à sortir pour aller voir les prisonniers dans une autre baraque.

Le premier déporté qu'il voit est un autre prisonnier qu'il avait côtoyé pendant leur conseil de guerre. Celui-ci dira « *J'ai vu un mort qui avançait, il n'avait que les yeux qui sortaient de la tête* », Lucien ne pèse que 38 kg !

Les prisonniers s'occupent de lui, ils lui donnent à manger du fromage en pâte et des biscuits, ils le ravitaillent en cachette. Les prisonniers travaillent dans la fromagerie de Rachelsofrd, Lucien part le matin avec eux mais il passe 15 jours affreux car il doit monter des meules de fromage à l'étage et il est si faible qu'il peine énormément.

Le fromage est destiné à ravitailler l'armée, Lucien reprend ses activités de sabotage, il ajoute dans la pâte des petits bouts de fil de fer, de la graisse des machines et remplit d'excréments les boîtes à sertir. Les Polonaises qui sertissent sont ravies de participer au sabotage.

Il profite de la moindre occasion pour voler de la nourriture qui améliorera leur repas, cela va du vol d'une oie dans la volière du patron qu'il arrive à cacher dans un bidon d'eau, bien qu'un bout d'aile dépasse, jusqu'à la substitution des lapins d'une sentinelle. Cette sentinelle qui, le lendemain matin, annonce à Lucien « *Monsieur Ludwig, gross malheur* », les lapins ont été volés mais les prisonniers arrivent à convaincre l'Allemand que les voleurs sont les habitants évacués à l'approche des troupes russes.

Ils échangent également quelques carottes de fromage volées contre du bois.

Lucien va rester à Rachelsofrd jusqu'en 1945.

Puis arrivent la débâcle et la libération.

La libération

Lucien est libéré par l'armée rouge à Konitz en Pologne le 10 mars 1945, il est ensuite rapatrié dans un camp à Odessa en Russie, il va attendre 4 mois un bateau français qui leur a été promis. Il échange ses vêtements dans les fermes environnantes contre quelques œufs. Enfin, en juillet 1945, commence le retour vers la France, ils se dirigent en train, vers l'Allemagne très lentement à cause des voies de chemin de fer détruites.

Le 17 juillet 1945, ils sont logés à Magdeburg en Allemagne (à côté de Berlin), en attente d'un retour vers la France. Il tente de partir avec un camion militaire de ravitaillement anglais et essuie un refus. Qu'à cela ne tienne, il en a vu d'autres, il saute dans le camion, mange tout ce qu'il peut. Ils arrivent sur un terrain d'aviation, Lucien supplie, pleure auprès des pilotes français d'un avion militaire. Ceux-ci, émus, acceptent qu'il monte avec eux. Il arrive à Paris, sur l'aéroport du Bourget le 19 juillet 1945. Le soir même, il fête son retour au palais du Luxembourg « *J'ai attrapé une cuite ce jour-là* ».

Après 5 ans d'enfer, il arrive à Montauban où il retrouve enfin sa famille qui ne croyait plus le revoir « *C'est le plus beau jour de ma vie* ».

Malgré tout, la vie continue, mais ses souvenirs ne s'effaceront pas.

*Lucien Meilleurat,
sa femme
et Gérard -
Photo transmise
par la famille
Meilleurat*



Le retour à la vie

Il se marie le 31 août 1946 avec Simone BORIES dont il a quatre enfants ; Alain en 1946, Gérard en 1948, Serge en 1953 et Aline en 1958.

Il continue sa lutte pour la justice en étant responsable syndical dans le bâtiment jusqu'en 1950. Il est ensuite employé de 1950 jusqu'à 1960 dans un dépôt pharmaceutique, mais il est licencié pour activité syndicale.

De 1963 à 1973, il occupe plusieurs emplois comme directeur régional de Tourisme et Travail, représentant en motoculture et employé dans un magasin général des tracteurs Zetor.

A partir du 17 novembre 1975, il va rester trois ans en longue maladie des suites de ses blessures de guerre et de son internement. Puis en 1978 il bénéficie enfin d'une retraite bien méritée entouré par sa famille à laquelle il veut laisser ses souvenirs.

Il reçoit la Médaille militaire chèrement gagnée.

TÉMOIGNAGES DE SES ENFANTS ET PÈLERINAGE EN ENFER

Gérard et Serge Meilleurat nous ont transmis leurs témoignages et les souvenirs de leur père.

Témoignage de Serge Meilleurat (extraits)

« Depuis mon enfance, j'ai toujours entendu parler de cette époque : la Drôle de Guerre.

J'écoutais avec compassion les histoires et les aventures que me racontait mon père. C'était comme un feuilleton télévisé, où il y a les bons et les méchants, où le héros est toujours vivant. Il ne supportait pas de voir des films sur la guerre, mais pour la raconter, il le faisait bien.

J'ai toujours voulu en savoir plus, toutes ces histoires étaient confuses dans ma tête, j'avais du mal à les situer, à les aligner, à les imaginer et à les croire. Les livres écrits sur cette époque sont faits pour ceux qui ont vécu l'histoire. J'avais soif de ce passé, de connaître la réalité, d'aller au bout de ce film, de voir ce pays, de faire un saut de 45 ans en arrière.

Avec le temps et l'âge, il ne restera que le souvenir, une légende. Dommage de replonger dans l'oubli ; 6 ans de vie et d'orgueil, de souffrance et d'espoir »

Le voyage tant espéré commence en septembre 1990 avec une caravane pliante. Serge est armé d'une caméra.

« Sur la route, je pense aux gens qui avant de partir m'ont dit : mais pourquoi retourner là-bas, revoir les camps de concentration ! et ça vous plaît ! il y a bien d'autres façons de passer des vacances. Heureusement, d'autres m'ont compris, mais j'ai la crainte d'être déçu et le doute d'être satisfait ». Il craint également que son père soit trop éprouvé en revoyant les lieux de détention.

« La route qui nous mène vers BOCHUM est magnifique, les châteaux qui bordent le Rhin sont de toute beauté. Les poissons pêchés n'ont pas un très bon goût, mais nous préparent à l'aventure.

Les Allemands ne sont plus ceux qu'ils étaient et leur hospitalité et leur générosité nous ont touchés. Je pense à Mr et Mme ECK HAROL à BOCHUM au nord-ouest de l'Allemagne.

Mon père avait travaillé pendant deux ans, en commando de prisonniers dans une usine métallurgique, et malgré sa très bonne mémoire, retrouver ces bâtiments, dans une grande ville comme Bochum, où il y a une usine dans chaque quartier est devenu une mission impossible. Nous avons marché d'un quartier à l'autre, questionné d'un passant à l'autre, les kilomètres nous pèsent : « c'était bien près de la voie ferrée, j'étais bien dans cet hôpital pour me faire soigner !!

À bout d'espoir et de fatigue, nous sommes prêts à abandonner quand une dernière chance nous est proposée, en effet une erreur de prononciation en allemand avait provoqué la confusion. Nous voici enfin, devant cette fameuse usine, où fabriquer des bombes et des tôles de chars pour l'armée allemande était déjà un supplice. Cet endroit a bien changé, une partie neuve, une partie ancienne. Après de longues palabres, pour des raisons de sécurité nous ne pourrions pas la visiter. Mais tout est bien là, l'entrée des gardiens, l'allée, le tram, les trains, le bistro à l'extérieur et les baraques du commando dans une petite ruelle. Les souvenirs reviennent de plus en plus précis « *Regarde ! J'étais dans cette cour toute délabrée, les barbelés sont encore là sur ces poteaux en béton recourbé, et les sanitaires avec les barreaux pour ne pas s'évader ...* » Le cœur se serre, l'émotion est là. »

Père et fils suivent le même itinéraire que celui parcouru en 1940 en passant par Berlin. Ils poursuivent leur chemin vers la Pologne au long des routes très abimées de la RDA (République Démocratique Allemande).

« Les premiers contacts à THURM, avec l'interprète Mr MALAK, sont chaleureux, mais pessimistes quant aux démarches à effectuer avec le colonel de la forteresse de GRAUDENZ, pour la pose d'une plaque commémorative des internés de la forteresse. Seul notre entêtement poussera MALAK à franchir les limites de la hiérarchie (ou peut-être le kg de café et le chocolat, denrées rares et très chères ici).»

« L'accueil des colonels est chaleureux, la discussion est animée et sans difficulté tout le monde est d'accord sur le fond. (Quelques kg de café et de chocolat en plus). Avec le colonel nous partons à la recherche de la prison où mon père est entré en 1942 pour raisons disciplinaires, mais il y a huit prisons. Des détails dans le souvenir reviennent. Et enfin, après une attente chargée d'incertitude, les galons du colonel nous font ouvrir la bonne porte. C'est impressionnant de se retrouver derrière cette lourde porte, sans avoir quoi que ce soit à se reprocher. Des gardiens nous ouvrent des grilles à gros barreaux, le long des vieux couloirs il y a d'antiques portes de cellules, les grosses dalles du sol sont usées, l'endroit est sinistre, un vrai décor à la Hitchcock. Dans la cour, je me sens mieux, mais oppressé, à chaque fenêtre nous voyons des prisonnières qui nous observent. Mais nous, nous sommes libres.

Mon père se retrouve, il se souvient « *là le quartier des Belges, là les Anglais, nous les Français celui-ci, là la cuisine, ici le chemin vers la Vistule où nous cassions la glace par*

-40° ». C'est ici que le mot « humain » n'existait pas, à travailler comme des chiens, dans des commandos de forçats, nourris à coups de pieds. Avoir 23 ans, mesurer 1,72 m, ne peser que 38 kg et avoir encore la volonté et l'espoir de vivre est une preuve de courage inestimable. Et encore il arrive à plaisanter, à la Libération il lui restait 3 mois de prison à faire « pourvu qu'on ne me retrouve pas dans les livres de la prison. »

Cette prison qui aujourd'hui est utilisée pour que la justice règne, était autrefois « la FORTERESSE DE LA MORT LENTE », où des hommes ont laissé leur fierté, leur amour, leur honneur et pour beaucoup leur vie, pour rien. Le retour à l'esclavage où la vie et la mort ne comptent plus.

Pourquoi ? Pourquoi tout ça ! Pourquoi faire souffrir les hommes ?

Pourquoi cette haine, cette méchanceté, ce manque d'humanité, et la trahison de patriotes ? Que de questions qui restent sans réponses !

De retour dans la rue nous observons cette muraille qui cache l'enfer de la guerre. Le maire de la ville nous reçoit élogieusement et offre à mon père la « médaille des chevaliers de la ville » ; ce qui finit de lui couper l'herbe sous les pieds et il s'effondre à grosses larmes, moment émouvant associé au choc de la visite à la prison, le souvenir et la vision des moments pénibles. Cet homme qui a résisté aux pires des traitements craque devant l'amitié et la sympathie des gens. »

« Une visite à la fromagerie de Rachelsdorf où il a passé plus de deux ans 1943-45. Les bâtiments sont toujours là, mais c'est devenu une petite fonderie d'aluminium. Pendant plusieurs heures nous avons cherché, près de l'usine dans le bois, les traces des baraques du commando, mais sans succès.

C'est ici qu'il a repris goût à la vie avec ses 38 kg, malgré la misère et le froid, car il y avait de la nourriture.

Je revois ces lieux tant racontés, ou j'imaginai un héros d'aventure et maintenant je vois un Homme qui a lutté avec la mort, pour survivre dans des lieux sinistres et tristes.

La visite du camp d'extermination d'Auschwitz marquera mon esprit à jamais. La vue des bâtiments, des baraquements, des prisons, du mur d'exécution, de la potence, des laboratoires humains (pour expériences sur la stérilisation et sur les poisons), la chambre à gaz et les fours crématoires, m'ont rendu malade et angoissé. Un sentiment de malaise et d'impuissance m'envahit devant tant d'horreur. Des millions de morts pour le bon vouloir d'un homme, d'un monstre. »

« Je suis satisfait d'avoir fait ce voyage. J'ai dans mes veines du sang qui a souffert. Quand on a vu et compris cette époque, on comprend mieux ces hommes et personne n'a le droit de les critiquer, car là-bas, ils étaient des damnés, des chiens, des rats. »

Ce voyage « m'a permis de comprendre la souffrance et la haine de cet homme qui a lutté pour la survie dans des conditions inhumaines, il lui a fallu une sacrée volonté pour endurer les supplices dans la plus profonde détresse. Il a perdu sa jeunesse de 18 ans à 25 ans, LES MEILLEURES ANNÉES DE MA VIE PERDUES » comme il disait. »

« Et si un jour un illuminé avait la folie de la gloire, du pouvoir, de l'argent, du pétrole... tout serait à recommencer, Pitié pour nos enfants. »

« Il n'y était pour rien, il n'avait jamais fait de mal à personne. Il croquait la vie à pleine-dents, il travaillait dur comme terrassier pour nourrir ses parents et frères, et après c'étaient les virées chaudes avec les copains, les plaisirs de la vie. Puis du jour au lendemain c'est la descente aux enfers sans fin, il n'a jamais compris ce qu'il faisait là et n'a jamais voulu ça.

Ce qu'il savait, c'est qu'il n'était pas tout seul, qu'il y avait des milliers de gens qui étaient dans l'atrocité et la souffrance et beaucoup ne sont pas revenus, seuls ceux qui ont lutté avec la volonté de vivre contre l'atrocité, la misère, l'ignominie, l'horreur, sont revenus et d'autres n'ont pas eu de chance, si on peut dire, et ont laissé la vie

dans les camps d'extermination sans savoir pourquoi. »

« Il avait la tête dure le père, avec un moral d'acier qui a forgé un homme de bravoure et de cœur avec une idéologie pour le bien-être de tous, il s'est battu politiquement pour défendre ses idées et les opprimés, il nous a donné l'amour de la famille et du travail, on est fier de toi papa. »

Témoignage de Gérard Meilleurat

« Mon père nous racontait assez souvent cette calamité. Ce qui me surprend aujourd'hui, ce sont ces traits d'humour qu'il mettait dans ses récits. Sur le moment, ces plaisanteries nous ont fait mieux accepter ce qu'il a vécu. Nous étions subjugués par ce que nous apprenions. Nous, nous étions heureux, peu argentés certes, mais avec une vie simple et agréable, sans douleur, sans trop de souci, sans apparente difficulté. Comment ce qu'il nous racontait avait pu exister? Comment mon père avait-il pu être le témoin obligé de ces horreurs?

Je me souviens que lors d'une de ses évasions avec quelques compagnons, ils ont été mis en joue par des Stukas (ces avions qui sifflent . . .), et ils tournaient autour des troncs d'arbres pour se protéger. La nuit aussi où avec son copain Thomas MORATINOS, ils ont réussi à pénétrer dans le repaire alimentaire du chef du camp. C'est derrière la porte du local qu'ils sont restés cachés pendant qu'un de leurs gardiens est entré. Il y eut bien sûr des représailles habituelles, mais qu'importe, ils avaient mangé un peu plus que d'habitude. C'était le récit d'aventures extraordinaires, qui me faisaient gamberger la nuit.

Ce n'est que plus tard en grandissant et en m'intéressant davantage à cette période que j'ai pris conscience de l'énormité de sa captivité.

Je me souviens aussi de ces nombreuses fois, où il fallait l'aider à se coucher, car les éclats d'obus qu'il avait dans le cou, dans la tête, dans le bras et dans une main, lui créaient des douleurs insoutenables.

Cela fait maintenant de nombreuses années que nous participons à des commémorations, qui permettent de ne pas oublier, pour que plus jamais ces atrocités ne se reproduisent. Avoir ainsi martyrisé et détruit tant d'êtres humains est absolument insoutenable. Mais comment se fait-il que certaines municipalités nous créent des difficultés pour que nous participions ? N'ont-ils pas conscience de tout ce qui est en train de s'installer et de monter en puissance : Racisme, misogynie, homophobie, violences gratuites, irrespect d'autrui, etc., et tout ceci de plus en plus par des jeunes gens... »

Quelle émotion !

Comme dit précédemment, Gérard est membre de l'association des internés de Graudenz. Le congrès annuel de l'association des internés de Graudenz s'est tenu à Blagnac en mai 2018 à l'initiative de Gérard Meilleurat.

Les Prisonniers de Guerre internés à Graudenz et dans les camps annexes étaient considérés comme des têtes dures par les Allemands. Ils ont souvent été traités comme des animaux, mourants de faim et de froid et ont survécu grâce à leur habileté et à leur soif de vivre, de revoir la famille et la France enfin libre.

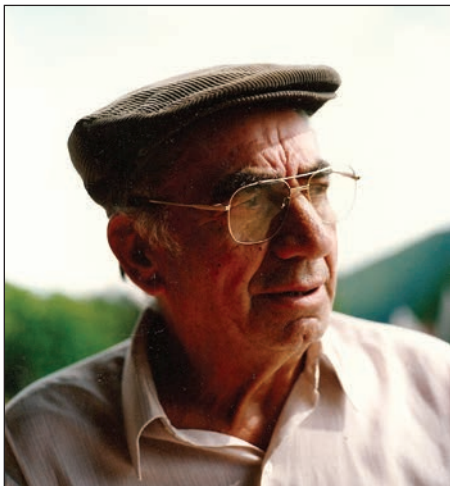
Ils sont fiers de s'être conduits en bons Français en résistant, en refusant de travailler, en pratiquant le sabotage, en faisant preuve d'indiscipline. Cette indiscipline était une satisfaction pour les prisonniers, mais rendait les gardiens hargneux et méchants. Certes, il y eut des tentatives d'évasion, mais elles furent souvent manquées et durement punies.

Tout manquait, surtout la nourriture, les colis n'arrivaient pas ou bien ils étaient subtilisés par les gardiens, le tabac qui semblait apaiser moralement l'existence et servait de monnaie d'échange.

Ce qui les a sauvés, c'est l'amour de la famille et du pays, c'est la solidarité entre prisonniers qui a été la « *condition première pour nous aider à surmonter cette vie infernale* ». Nombreux sont ceux qui sont quand même morts en Pologne, les rescapés ont souffert des conséquences de ces cinq années de souffrance, ils ont de graves problèmes de santé.

Le témoignage de Lucien est un récit émouvant, car il est pudique, n'hésitant pas à s'appuyer sur des anecdotes drôles pour atténuer la dureté de ces années vécues en enfer. Mais il n'oublie pas et le dur constat de cette période de sa jeunesse est : « les meilleures années de ma vie perdues ». Aidé par ses enfants, il a souhaité transmettre ce récit aux générations futures.

De chaleureux remerciements à Gérard et à Serge Meilleurat pour leurs témoignages touchants. Nous avons retranscrit fidèlement leurs souvenirs, impressions et émotions. Merci à eux de nous avoir fait vivre ce récit et de nous avoir émus. Et surtout un grand merci à Lucien !



*Lucien Meilleurat
30 juillet 1991 -
Photo transmise par
la famille Meilleurat*

(1) Café léger

(2) Extrait de « Souvenirs de Haute Silésie » de Francis Bacon

(3) Extrait de « Souvenirs de Haute Silésie » de Francis Bacon

Note : dans tout le texte, les expressions entre guillemets et en italique viennent du témoignage de Lucien Meilleurat. Certaines sont retranscrites telles que prononcées

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- BACON (Francis). Souvenirs de Haute Silésie, publié par l'union des internés de la prison-forteresse de Graudenz et ses annexes, avril 1997, 18 pages
- LHEUREUX (Jean-Charles). La Forteresse de la mort lente, Graudenz – Pologne (1941-1945), publié par l'union des internés de la prison-forteresse de Graudenz et ses annexes, 1983, 175 pages
- LEMENAGER (Raymond). Mémoires de ma captivité - Guerre 1939-1945, publié par l'union des internés de la prison-forteresse de Graudenz et ses annexes, 26 novembre 1983, 146 pages.
- Les Blagnacais pendant la Seconde Guerre mondiale - Blagnac questions d'histoire : Numéro spécial - décembre 2005
- Témoignages de Serge et Gérard Meilleurat
- Famille MEILLEURAT - Photos

Je remercie vivement Didier Chapuy pour sa collaboration et son rôle de coordination entre la famille Meilleurat et moi-même.

Au revoir l'école de l'Aérogare.... et à bientôt

par Annie Thomas

L'école de l'Aérogare va être détruite pour mieux renaître. Après 60 ans de bons et loyaux services les bâtiments actuels ont disparu cet été pour faire place aux engins de chantier. Les travaux dureront deux ans pendant lesquels les enfants seront accueillis dans des locaux provisoires près du rond-point Jean-Maga. Pour dire « Au revoir à l'école » un moment festif a été organisé le 17 mai 2019 de 18h30 à 20h30. Les anciens et actuels écoliers, les enseignants, les animateurs, les parents d'élèves, les voisins de l'école et les habitants du quartier Sud, le personnel de la mairie (cantine, gardien et ménage), l'Inspectrice de l'éducation nationale et les responsables de la mairie étaient invités à revenir passer un moment dans l'école, en cheminant une dernière fois et en se rappelant leurs souvenirs, avec différentes expositions et animations. Ce fut un grand succès puisque 700 personnes ont participé à cet événement malgré une météo exécrable.

Blagnac Histoire et Mémoire a répondu positivement à l'invitation du Conseil de quartier sud, en collaboration avec l'école, l'ALAE*, les représentants des parents d'élèves pour proposer ce jour-là sept panneaux sur l'histoire et la vie à l'école depuis 1962, date officielle de sa création. Au-delà des archives officielles, nous avons fait appel à la mémoire, aux écrits et aux dons de nombreux Blagnacais pour construire cette exposition. Elle leur doit beaucoup. Enfin, pour conclure en beauté, un quizz historique a été proposé à la sagacité des plus jeunes comme des plus âgés.

* ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) et précédemment CLAE, est le centre de loisirs avec projet éducatif qui accueille les enfants avant et après l'école ainsi qu'à la pause méridienne. La structure est prise en charge par la municipalité.

ACTE 1 : LE QUARTIER AVANT L'ÉCOLE ET LES LOTISSEMENTS (XIX^E SIÈCLE ET DÉBUT DU XX^E)

Voici l'histoire de l'école de l'Aérogare.

Au XIX^e siècle, le quartier que nous connaissons aujourd'hui était bien différent. Si la route de Grenade, le pont sur le Touch ainsi que la route longeant les arènes romaines vers Toulouse existaient déjà, cette partie de Blagnac, très peu habitée, était toujours une terre agricole ou d'agrément avec de nombreux champs, prés, jardins et vignes, propriétés de plusieurs agriculteurs. Un vaste domaine appelé Montplaisir s'y étendait. Il appartenait aux Filhol, famille de négociants aisés de Toulouse. Cette villégiature d'agrément, avec sa grande maison, a donné son nom au futur quartier.

Nous disposons d'un document précieux sur cette période. En effet, les Archives départementales de la Haute-Garonne ont conservé la demande d'Émile Boyer pour construire une briqueterie sur des terres lui appartenant en 1873 près de Montplaisir. Sur un plan joint à la demande adressée au préfet apparaissent la briqueterie, très près de l'emplacement de la future école de l'Aérogare et un peu plus au sud, le domaine de Montplaisir.

Cette situation perdurera jusqu'au début du XX^e siècle. En attestent des cartes

à Blagnac, quartier de Bourrus, sur la propriété
appartenant à M. Boyer.

PLAN DES LIEUX.



à la pétition en date
1873.
février 1873

pour être annexé
à notre arrêté de ce jour.
Toulouse, le 6 Décembre 1873
Le Préfet,

Cluney

aériennes réalisées en 1926 par les entreprises photo-aériennes et que conservent les archives municipales de Toulouse. Sur la photo, Montplaisir apparaît avec les arbres de son parc, entourés de champs et de jardins.

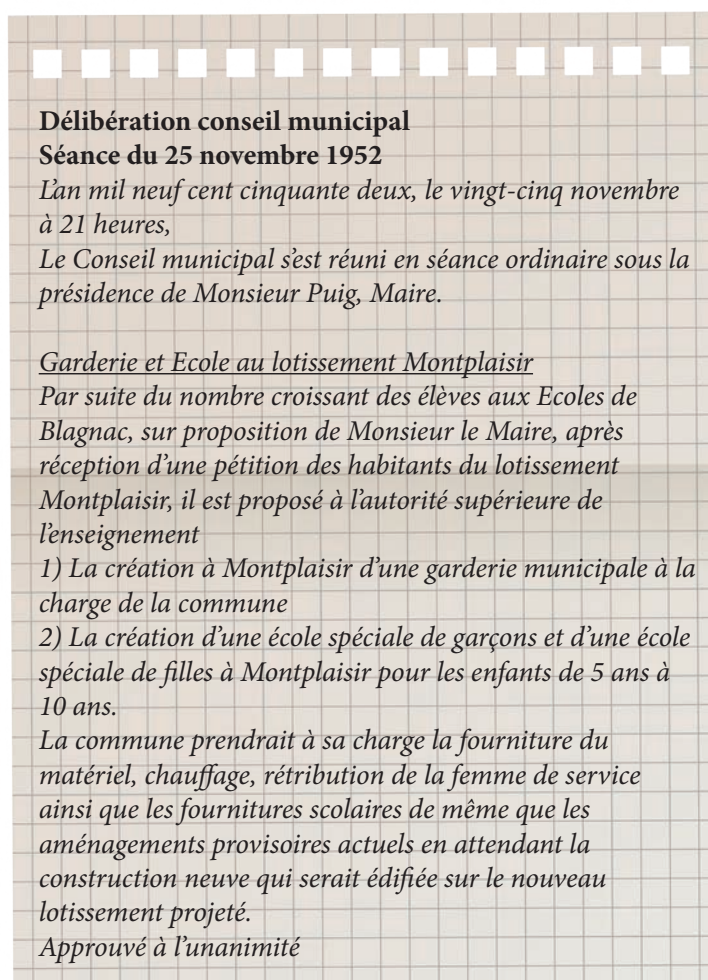
Les premiers changements dans les années 1950 : le quartier commence sa construction et le besoin d'une école apparaît

Une photo aérienne de 1950 montre les premières rues tracées dans la cité Montplaisir sur un terrain qui appartenait à ce moment-là à Léon Raymondis. Il l'avait acheté en 1938 à Mme Filhol, épouse Derazey. Sans surprise, les premières rues portent les noms de rue Montplaisir, rue de Saint-Michel du Touch et rue Léon Raymondis. Les noms avaient été donnés par Promologis et confirmés ensuite par le conseil municipal, le 10 décembre 1951.

Très vite, la pression démographique amène la municipalité et les parents à se préoccuper des besoins scolaires des enfants du quartier. En 1950, le conseil municipal demande la priorité d'achat pour des terrains dépendant de l'ancienne gare, route de Grenade, en vue de la création d'une classe enfantine et d'une classe mixte à la suite d'un avis départemental du 15 décembre 1950. Celui-ci stipulait que les terrains et bâtiments provenant des voies ferrées seraient prochainement mis en vente.

En 1951, 11 villas sont construites et 22 sont en construction. Le 23 novembre 1952, des habitants de Montplaisir rédigent une pétition pour demander une garderie enfantine municipale et deux écoles pour les enfants de 5 à 10 ans : une pour les garçons, une pour les filles. Le 8 mars 1953 une garderie est aménagée à l'intérieur de la cité.

La réponse de la municipalité à la pétition des habitants de Montplaisir



Carte IGN
1926



Carte IGN
1950



Carte IGN
2010



Bien que la préfecture consente à la cession de la gare de Blagnac et des terrains attenants en faveur de la commune, moyennant la somme de 185 000 francs, le projet est abandonné, car la route de Grenade et le carrefour tout proche sont jugés trop dangereux. Le 29 mars 1953, une autre solution est trouvée entre le maire de l'époque J. L. Puig et Léon Raymondis, propriétaire du terrain sur lequel sera bâtie l'école. Un acte est passé entre la commune et Léon Raymondis pour une donation de 4 ares 28 centiares, après décision du conseil municipal du 18 mars 1953.

Témoignage de Pierre Grégoire

« J'habite 29 rue Léon Raymondis. La photo que je vous transmets a été prise en 1952. Elle montre notre jardin à l'arrière de notre maison et la ferme de M. Agon qui se trouvait là avant la construction de l'école. Mon père travaille dans le jardin pour créer une fontaine car nous avons une source très abondante qui ne coule plus à la suite des constructions sur le Plateau. Mon père avait même construit des bassins pour faire pousser du cresson ».



L'aménagement du quartier et la pression démographique ne se relâchent pas. Ainsi à Layrac, en 1955, 84 logements sont en construction. En juillet 1957, on recense à Montplaisir 59 appartements et 96 enfants de 3 à 14 ans et 10 logements avec 21 enfants ; à Layrac 87 villas avec 146 enfants ; et, autour de l'école 138 villas, 100 logements collectifs en projet et un chiffre de 475 enfants...

ACTE 2 ; LA LENTE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE BAPTISÉE « L'AÉROGARE »

Il faut attendre le 25 janvier 1956 pour que les autorités compétentes et le conseil municipal décident enfin la création d'une école de garçons avec 6 classes et 4 logements (1 directeur, 3 adjoints), une école de filles de 6 classes et 3 classes de Maternelle avec salle de jeux et 2 logements (1 directrice, 1 adjointe). Les dépendances habituelles : préaux, W.C., cours, terrain de sport, garages à vélos apparaissent aussi dans l'avis.

La décision officielle de construction d'un nouveau groupe scolaire près du lotissement Montplaisir est prise en 1957 et les travaux s'étalent entre 1959 et 1962. La vraie rentrée a lieu en 1962, année où l'on achève la construction du gymnase et des logements des enseignants.

Jean-Luc Mouysset, le fils du premier directeur de l'école, fut le premier nouveau-né dans les logements des enseignants après la rentrée 1961.

Les premières années ne furent pas simples pour les enfants et les enseignants. Ainsi, si l'école de filles reste au « Plateau » en 1960, l'école de garçons doit déménager pour laisser la place aux travaux. Les enfants sont accueillis à l'école du Centre.

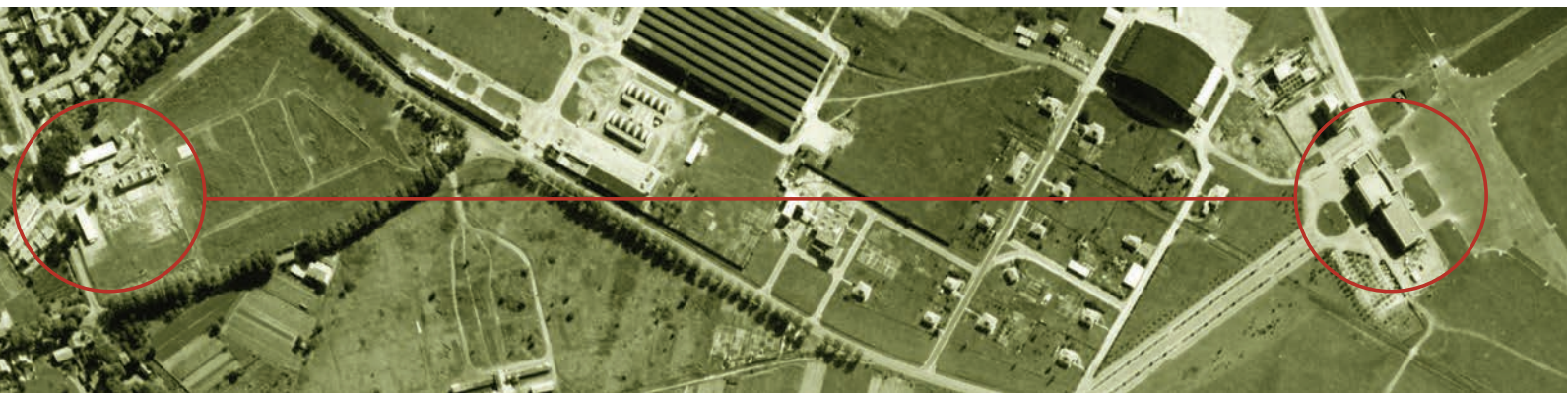
Franck Ville est un témoin précieux sur l'occupation des logements des enseignants

« Je suis rentré à l'école en 1960, ma mère Jeanne Ville y était institutrice, au CP. Je me souviens de la disposition des logements de fonction. Nous n'avons pu les habiter qu'en 1962-1963.

À droite, en bas, il y avait M. et Mme Chaumont, au premier étage, la famille Ville et au deuxième étage, la famille Bressol. À gauche, au rez-de-chaussée, la famille Mouysset et au premier étage, la famille Mayère.

Les enfants n'avaient pas le droit de courir sous le préau car le pilier était dangereux. Nous étions sept enfants d'instituteurs et le jeudi, jour de repos, nous avions le droit de jouer dans l'école ».

Ainsi peu à peu surgit une école, au milieu des champs, non loin de la gare désaffectée, de quelques rares maisons et d'une ancienne ferme au bord de la Route de Grenade, là où s'effectuait l'entrée. Le seul bâtiment notable proche étant la première Aérogare, le nom de cette école se comprend mieux. L'entrée sur cette route était très dangereuse. Les enseignantes accompagnaient les élèves au portail pour la sortie. Le changement sur la place de Verdun a eu lieu avec Madame Ville vers 1970.



Les services s'organisent au fil des ans, en 1976 la cantine est construite, elle sera agrandie en 1982. Deux classes supplémentaires et une salle polyvalente sont mises en place en 1979. Les CLAE arrivent en 1988 alors qu'une bibliothèque BCD est réalisée en 1991 et enfin un préau en 2000.

La monographie

Au-delà des dates et des décisions administratives, l'histoire d'une école c'est aussi une histoire humaine, celle des enfants, des enseignants, des animateurs et du personnel administratif qui ont vécu une grande partie de leur vie ensemble, qui ont su s'adapter aux nouveaux règlements, aux nouvelles possibilités offertes par les avancées technologiques et aux mouvements de fond de la société.

Pour reconstituer la période des années 1960-1970, le début de l'école, nous disposons, on l'a vu, de témoignages importants, mais aussi d'un document rare, une monographie de l'école de l'Aérogare rédigée en 2002 par les élèves de Madame Vidal et de Monsieur Doucet à l'occasion du quarantième anniversaire de la création

de l'école. La monographie a directement inspiré notre exposition et nous tenons à lui rendre hommage car il s'agit de documents uniques pour des historiens. Savoir comment on s'habillait, si les filles et les garçons étaient dans la même classe, quel était le rapport des enfants à la lecture et aux livres, quelles étaient les punitions... ? permet de compléter un travail historique basé sur des documents administratifs ou d'archives. De plus, les enfants ont aussi rédigé un chapitre sur leur propre réalité dans les années 2000 qui leur a permis de faire œuvre de comparaison.

Le premier directeur, Gérard MOUYSSET, a livré en 2000 à la Dépêche du Midi un témoignage très vivant de ces temps pionniers

« Je m'occupais de la classe des garçons, mon épouse de celles des filles, et Mme Simon de la classe enfantine. En quatre ans, l'école va passer de trois classes aux quinze prévues. Quand nous sommes arrivés à l'Aérogare, mon épouse et moi, le Plateau était vide. Il y avait les préfabriqués de l'école, quelques villas à Montplaisir, quelques maisons sur la route de Grenade et des champs. Le bâtiment notable le plus proche était celui de la première aérogare, d'où le nom donné à l'école. L'accès aux trois préfabriqués était situé sur la route de Grenade dont ils étaient séparés par un grillage. Nous n'avions pas de préau, pas de WC et, bien entendu, pas de cantine. Il y avait une classe de garçons dont je m'occupais, une classe de filles dont s'occupait mon épouse et la classe enfantine de Mme Simon annexée à l'école de filles.

La rentrée ayant été assurée avec trois classes provisoires, l'école est en construction et on discute des toilettes. Dans un échange de courrier entre le maire et le préfet datant de décembre 1959, on apprend qu'une entrée et une sortie des files d'élèves ont été aménagées dans les WC et qu'il n'a pas été possible de prévoir un WC de secours aux étages pour des raisons de canalisations d'assainissement général.

La deuxième année, la classe enfantine est devenue maternelle. Mme Simon et son adjointe ont pris leurs aises dans la partie du bâtiment déjà construit. Les préfabriqués ont disparu et le couple Mouysset s'est retrouvé à l'air libre. Nous avons déménagé avec nos élèves au village pendant un an. Les filles se sont installées dans la vieille Poste (Mme Mouysset se souvient de l'étrange décoration de sa classe, moitié papier peint bleu, moitié papier peint rose).

Avec l'avancement des constructions, nous avons gagné des salles passant de la mixité (pour caser tout le monde) à la séparation des filles et des garçons quand tous les bâtiments ont été disponibles.

En 1966, quand nous sommes partis, il y avait six classes à l'école des filles dirigée par Mme Mayer, six classes à l'école des garçons dirigée par M. Liénard, et trois classes de maternelle.

Plus tard, on a construit un gymnase, installé une cantine, l'entrée de l'école est passée de la route de Grenade à la place de Verdun. La population du quartier a augmenté, puis a vieilli, l'école a perdu des classes. Mais Jocelyne Calvet, une élève du début, dont les enfants ont pris la relève ces dernières années, nous a assuré que le bâtiment n'avait pas changé, et les toilettes non plus ... »

Aline RAYNAL - La Dépêche du 13 juin 2000

ACTE 3 : LA VIE À L'ÉCOLE DE L'AÉROGARE À SES DÉBUTS DANS LES ANNÉES 60 ET 70

Filles et garçons ensemble dans la même classe : quel long chemin !

Si aujourd'hui les filles et les garçons sont ensemble dans la même classe, ce ne fut pas toujours le cas. C'est dans les années 1973-1974 que la mixité s'est généralisée dans les écoles de Blagnac. Auparavant, les garçons et les filles étaient séparés pendant les cours, à la récréation et à la cantine. De plus à l'Aérogare, deux écoles, l'école des filles et l'école des garçons, perdurèrent institutionnellement jusqu'en 1996 où elles furent regroupées pour porter le seul nom de l'Aérogare.

Les horaires étaient différents d'aujourd'hui

« La journée durait 6 heures, la matinée commençait à 8 h 30 et finissait à 11 h 30, l'après-



à gauche : midi commençait à 14 h et finissait à 17 h. La semaine comptait 30 heures de cours, le jour de repos était le jeudi mais il y avait classe le samedi matin. L'année scolaire durait de la fin septembre jusqu'au 7 ou 8 juillet ».

à droite : **Les cours et la place dans la classe**
« Les enfants n'apprenaient pas les langues étrangères et ils faisaient des travaux manuels. Dans la classe, ils étaient placés dans l'ordre du premier au dernier, en partant de devant jusqu'au fond. Il fallait donc changer de place après chaque remise de carnet ».

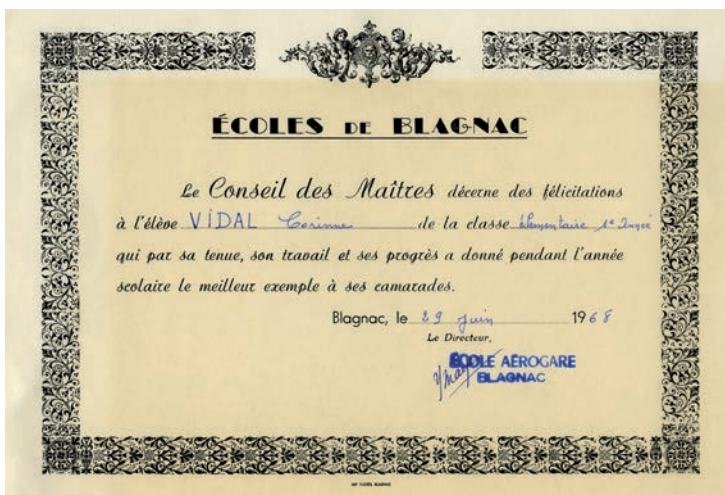
Source école de l'Aérogare

Écrire à l'école : du porte-plume au feutre

Lorsque l'école de l'Aérogare est créée les enfants écrivaient au porte-plume et se servent de l'encre contenue dans les encriers qu'il fallait remplir régulièrement. Les mamans tricotaient des petites collerettes en laine que l'on plaçait autour des encriers pour éviter de tacher le bois des bureaux. Peu à peu, le stylo à bille remplace le porte-plume, vers 1975, procurant une écriture plus facile.

Les tenues : de la blouse aux blue-jeans

Pendant le XIX^e siècle et la plus grande partie du XX^e, jusque dans les années 1970, les élèves, garçons et filles, portent tous la blouse. Elle est de couleur différente, souvent grise pour les garçons et beaucoup plus colorée pour les filles. Au départ en coton ou en drap, elle s'est modernisée avec l'arrivée des nouveaux tissus synthétiques. Pendant longtemps, les enseignants eux aussi portent la blouse comme en témoignent les photos de classe.



Les punitions

« Comme punition, les enfants avaient des lignes à copier ou bien ils allaient au piquet. Le piquet, c'est le coin. Pour les plus grosses bêtises, les punitions étaient un peu plus sévères parce que, le soir, ils devaient les faire signer au père. On devait conjuguer des verbes. Les maîtres n'avaient pas le droit de taper les élèves, mais parfois ils s'autorisaient à leur donner une petite fessée ».

Le mobilier

« Il n'y avait pas de pupitre. Les tables et les chaises étaient attachées. Sur les tables, il y avait des trous pour mettre les encriers et des rainures pour mettre les porte-plumes et les crayons. Dessous il y avait le casier. Le tableau se repliait sur les côtés. Il y avait un tableau

Chantal Salles
au milieu
des danseurs
de sardane
à la Fête
des écoles
en 1963



Le premier voyage à l'étranger

Le premier voyage à l'étranger des écoliers de l'Aérogare fut organisé en 1989 en Tunisie à l'initiative de Claude Prat, alors directeur de l'école. Les enfants eurent l'occasion de visiter le musée national du Bardo, à Tunis.



La vie de l'école dans les années 2000

Les écoliers de madame Vidal et de monsieur Doucet ont rédigé un chapitre sur leur vie quotidienne :

« Nous ne portons plus de tablier en classe. On ne va plus au piquet mais on reste en classe pendant la récréation pour finir un travail. Nous avons chacun notre table avec un casier et notre chaise. Il n'y a plus d'encriers alors on écrit au stylo.

L'année scolaire commence début septembre et finit fin juin. Il y a 26 h de cours par semaine. On se repose tout le samedi et le mercredi matin. Depuis février 1999, nous avons huit ordinateurs dans l'école, donc nous avons des cours d'informatique. Nous allons à la piscine dès la maternelle »

**Les textes en italique sont issus de la monographie.*

ACTE 4 : AU REVOIR L'AÉROGARE LE 17 MAI 2019

À l'occasion de la fête du 17 mai, de nouveaux témoignages nous sont parvenus sous forme de lettres, de vidéos, de notes dans le livre d'or... En voici trois en guise de conclusion.

Chère École Aérogare,

Comment t'oublier ? Tu m'as accueilli de 1998 à 2006, je ne garde que de merveilleux souvenirs durant ces huit années ! Tu m'as fait commencer mon périple scolaire avec :

Mme BERTRAND (1998-1999) / Mme BALZA (1999-2000) / Mme MACHADO (2000-2001).

Les carnivals organisés dans les rues du quartier font partie de mes souvenirs principaux de l'école maternelle. Les chants de « Monsieur Carnaval » et « d'Arlequin et Polichinelle » résonnent encore très bien dans mes oreilles.

En 2001, tu m'as accueillie dans « l'école des grands », où je commence à suivre les cours de Mme CHEMAOY, Mme COUREAU (2002), Mme MICHELLE (2003), Mme COCHONEAU (2004), pour enfin finir par Mme LALANE et M. PRAT (2005), directeur de l'école à cette période.

J'étais présente à ton ouverture et ta fermeture quotidienne. J'étais l'une des premières et dernières au C.L.A.E, au petit matin ainsi que le soir. Les jeux de société, en extérieurs, ou même dans le gymnase, étaient au rendez-vous tous les jours. Ceux-là mêmes étaient organisés par des animateurs fabuleux comme Lionel, Aurélie, Nathalie, Céline, Jérôme alias « Youyou », Odile...

Lors de mon année en CM2, nous avons rendu hommage à M. Claude NOUGARO en interprétant nombre de ses chansons.

Nous avons eu l'opportunité d'accueillir pour cette occasion, sa femme, Mme Hélène NOUGARO. J'ai même eu l'honneur de lui offrir un bouquet de fleurs en mains propres !

Merci à toi chère école, et bon vent pour ta nouvelle renaissance !

DECOOL Audrey

Deux souvenirs écrits dans le livre d'or

Christine

En ce temps-là la mixité n'existait pas, les filles rentraient par la route de Grenade et les garçons côté plateau, donc on avait l'impression de deux écoles vraiment distinctes...

Que de souvenirs : les parties d'osselets sous le préau les jours de pluie, le spectacle de danse et de théâtre dans le gymnase...

L'école peut disparaître, les souvenirs resteront toujours gravés en nous.

Georges

Merci pour ce moment-souvenir. Cette école a une âme. Elle fait partie intégrante de notre construction et de notre histoire. Je l'ai fréquentée pour la première fois en 1960, en maternelle. Ma future épouse y était aussi.

L'association Blagnac Histoire et Mémoire remercie chaleureusement de leurs témoignages, soutiens, photos et apports :

- Mesdames Mouysset, Vidal, Albouy, Salles, Grégoire, Cochonneau, Delprat et Eschard.
- Messieurs Gérard Mouysset, Jean-Luc Mouysset, Prat, Grégoire et Bergon.
- Tous les élèves de l'Aérogare.
- Les Archives municipales de Blagnac, les Archives municipales de Toulouse ainsi que les Archives départementales de la Haute-Garonne.

Ecole Aérogare 1959 - 2019



BLAGNAC

La réalisation des panneaux de l'exposition a été un travail à quatre mains. Qu'il me soit permis de remercier et de rendre hommage à Suzanne Béret pour sa connaissance profonde de Blagnac et de ses écoles, sa disponibilité et pour la rédaction de nombreuses parties des textes de l'exposition, à Didier Chapuy qui a mené l'enquête auprès des Archives municipales et auprès de nombreux Blagnacais et enfin à Philippe Garcia, notre photographe et maquettiste, qui sait mettre de l'ordre et de la beauté dans la présentation des documents et des notes.



À la découverte de Gérard Clerc, peintre blagnacais

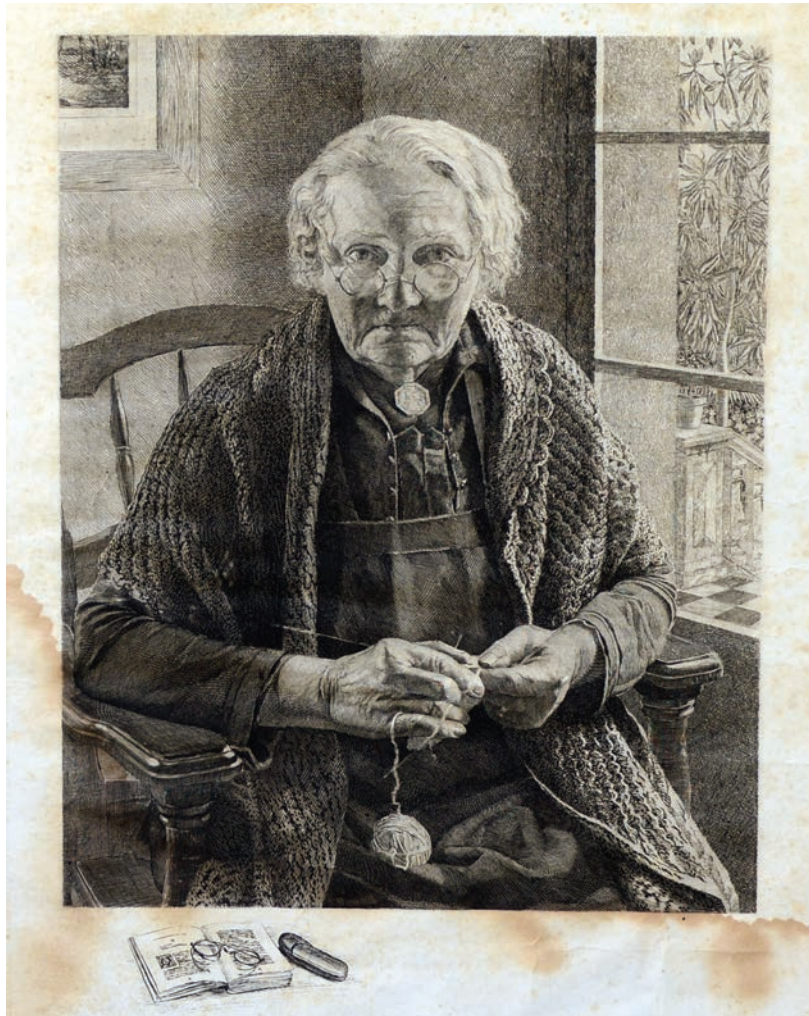
par *Christiane Combelles*

**Depuis plus de 10 ans, Blagnac restaure ses édifices religieux.
Les Blagnacais savent-ils qu'un de leurs compatriotes est un
des peintres qui ont travaillé à faire renaître la splendeur de leur
église paroissiale ?**

Gérard Clerc est né en 1948 à Blagnac dans une petite ferme au sud du village où vivent trois générations. Sur une longue parcelle perpendiculaire à la rue s'échelonnent une toulousaine, coiffée plus tard d'un étage, les bâtiments où logent les animaux, un hangar pour le matériel et un beau potager. Le grand-père a en fermage des terres dans le voisinage ; le père de Gérard travaille à Sud Aviation. Comme tous les petits Blagnacais, comme son frère aîné Guy, Gérard fréquente l'école maternelle, place Hérisson, et l'école primaire de garçons, place de la mairie. Gérard est bon élève sans plus, dit-il. Très tôt, s'affirment ses dons et sa passion pour le dessin que découvrent le maître et les parents au cours d'un bref échange : « Vous avez tort de faire les dessins à la place de Gérard » admoneste le premier. « Mais nous ne faisons rien du tout » protestent les seconds. Après le CM2, Gérard part au lycée Pierre de Fermat ; c'est là que son avenir se décide. Il a pour professeur de dessin Maurice Mélat qui remarque vite cet élève si doué et l'oriente d'autorité dès la fin de la 3^e vers les Beaux-Arts où il est aussi professeur, très connu et très actif.

La scolarité aux Beaux-Arts, c'est d'abord trois ans où Gérard fait du dessin d'après l'antique et le modèle vivant, du modelage, de la décoration, des études documentaires... au bout desquels il passe et obtient le CAFAS (certificat d'aptitude à une formation artistique supérieure) créé en 1954 qui lui permet de s'inscrire dans un atelier de son choix pour trois années de plus. Son goût le pousse vers l'atelier de peinture mais Gérard est pris dans les bouleversements de mai 68, les remises en question des apprentissages et des finalités de l'art. Il choisit l'atelier de gravure où, pense-t-il, il se sentira moins désorienté et où il est sûr d'apprendre des techniques solides ; il y devient l'élève de Louis Louvrier.

*Louis Louvrier
« Grand-mère »
burin dédicacé
à Gérard Clerc.*



À l'issue de ses études, se pose la question : comment gagner sa vie ? Ses diplômes lui permettent de demander un poste d'adjoint d'enseignement ; il est nommé en 1973 professeur auxiliaire de dessin sur deux demi-postes à Royan et à Rochefort, sans formation pédagogique, bien sûr, la pédagogie n'est-elle pas un don !!!

L'inspecteur qui vient lui rendre visite n'est pas satisfait et ne renouvelle pas sa mission. Aujourd'hui, Gérard en remercie le ciel mais sur le moment, c'est une piste qui se ferme, un coup dur, alors que toute la famille est meurtrie par la mort de Guy au soir d'un match de rugby.

Gérard rentre à l'ONET (Office Nouveau de NETtoyage) qui officie à l'aéroport, dans une équipe chargée du nettoyage des avions ; il y travaille deux ans. On lui promet une place stable chez Dassault qui rassure son entourage mais qu'il refuse finalement ; c'est trop loin de ce qu'il aime. Ses copains des Beaux-Arts lui conseillent de tenter sa chance sur le chantier de restauration de St Sernin. Le maître d'œuvre, M. Clarens, professeur aux Beaux-Arts, créateur de l'Atelier d'Assalit, le prend à l'essai pour un mois... Au bout de quelques jours, Gérard est embauché.

Alors commence une aventure peu commune. Les chantiers s'enchaînent. L'époque est porteuse ; la mise en valeur du patrimoine est devenue une préoccupation majeure du Ministère de la Culture sous l'impulsion d'André Malraux. Gérard se forme sur le tas comme un tâcheron, découvre l'art roman, la culture à travers les échanges avec ses camarades de chantier et les livres d'art, la nature qui sert d'écrin à tant de petites églises rurales et la beauté à travers les monuments et les paysages. Il nomadise entre Loire et Pyrénées, travaille dans les chapelles comme dans les cathédrales, à Tavant, Les Salles-Lavauguyon, St-Géniès d'Olt, Bayonne, St-Lizier, Lézat, Centeilles, Narbonne, Perpignan, Blagnac ... Il intervient aussi dans des châteaux en Lozère. De cette période datent les reproductions qui traduisent la fascination exercée sur Gérard par la peinture romane telles l'ange de Tavant tout en vivacité de mouvements et de couleurs, l'évangéliste de St-Lizier aux teintes assourdies et à l'attitude hiératique.

Son métier le passionne mais il découvre que la restauration ne remplit pas sa vie. Il a besoin de dessiner, de peindre ce qui est autour de lui ; il ne peut pas échapper à cette exigence. Il est toujours accompagné de son journal de bord où ses croquis traduisent jour après jour ses découvertes et ses émotions, où il va de ce qu'il voit à ce qu'il ressent.



L'ange de Tavant



L'évangéliste de St-Lizier

En 2002-2003, Gérard arrête de travailler de manière régulière. Sa mère a besoin d'une présence quotidienne, assurée par Gérard et son père jusqu'à la mort de celui-ci en 2009. Les derniers chantiers sont aménagés, trois jours par semaine à Perpignan, ou proches, St-Pierre de Blagnac, Gérard y nettoie le plafond de la chapelle St-Jacques, préparant ainsi les travaux dans la nef. Entre 2009 et 2015, Gérard organise sa vie autour de sa mère. Son atelier envahit toute la maison, ses sujets sont puisés dans le voisinage : sa mère dans son fauteuil, la cuisine où il travaille, le jardin devant la porte, le merle sur les dalles de l'allée, le verger d'à côté, les berges de la Garonne où il promène son chien. Si la figure humaine est exceptionnelle, la nature est omniprésente, traitée tantôt avec une infinie délicatesse, tantôt avec vigueur et même véhémence.

Études
pour le portrait
de maman



Gérard Clerc se présente comme un peintre classique ; ce qui compte pour lui, c'est la lisibilité et l'équilibre de la composition, la vérité du sujet, le refus de l'anecdote, l'harmonie des couleurs.

Le lagerstroemia
de la cour.
photo J.M. Stouffs



Jean-Marc Stouffs, collègue de chantier notamment à St-Pierre de Blagnac et ami de longue date, précise ce qui se cache derrière ce langage mesuré :

« Essentiellement peintre de paysages, Gérard est un coloriste. Il s'inscrit dans une tradition qui prend naissance chez Corot, la peinture dans la nature, et s'épanouit chez les impressionnistes. »

Nourri de peinture moderne, il a intégré les leçons de Cézanne, des Nabis, de Bonnard et atteint l'abstraction dans le traitement des vues de son jardin telle qu'elle peut se manifester parfois chez des expressionnistes abstraits comme Sam Francis.



Il déploie dans ses peintures une manière très personnelle. Esquissant toujours sur le motif, il réalise dessins et aquarelles avant d'œuvrer à de plus grands formats. Le travail s'accomplit généralement sur un support papier fait de plusieurs feuilles qui pourront évoluer en nombre pendant l'exécution augmentant ainsi le format initial. Sa technique, qui n'a rien à voir avec le collage, consiste à harmoniser des papiers découpés, qu'il peint à la détrempe — aquarelle, pigments purs liés avec de la colle de peau ou de l'œuf — comme d'autres useraient du pinceau ou de la brosse. Ainsi commence un cheminement complexe, au bout duquel, au fur et à mesure des ajouts, des retraits, des superpositions, des modifications de couleurs ou des

*Rue à
Bagnols-les-Bains
Lozère.
Jour d'hiver.
Photo J.M. Stouffs*

ajustements de tons, le tableau finira par prendre son aspect définitif par stratification des différentes couches mêlées. Il arrivera que l'œuvre se décline en variantes composant une série, d'où parfois naîtra une version à l'huile sur toile.

Gérard Clerc se réclame de Caleb Carr dans « L'Ange des Ténèbres » : « On part d'une intuition globale mais on ne sait pas vraiment ce qu'on veut avant d'arriver à la conclusion et encore ne le sait-on même pas toujours à ce moment-là. Dans la mesure où l'on part d'une telle intuition, le thème précède la forme. Mais en avançant, l'expression s'enrichit, crée le thème à son tour jusqu'au moment où il devient impossible de les distinguer. »



*Devant de porte été
photo J.M. Stouffs*



Études de feuillages
printemps 2019



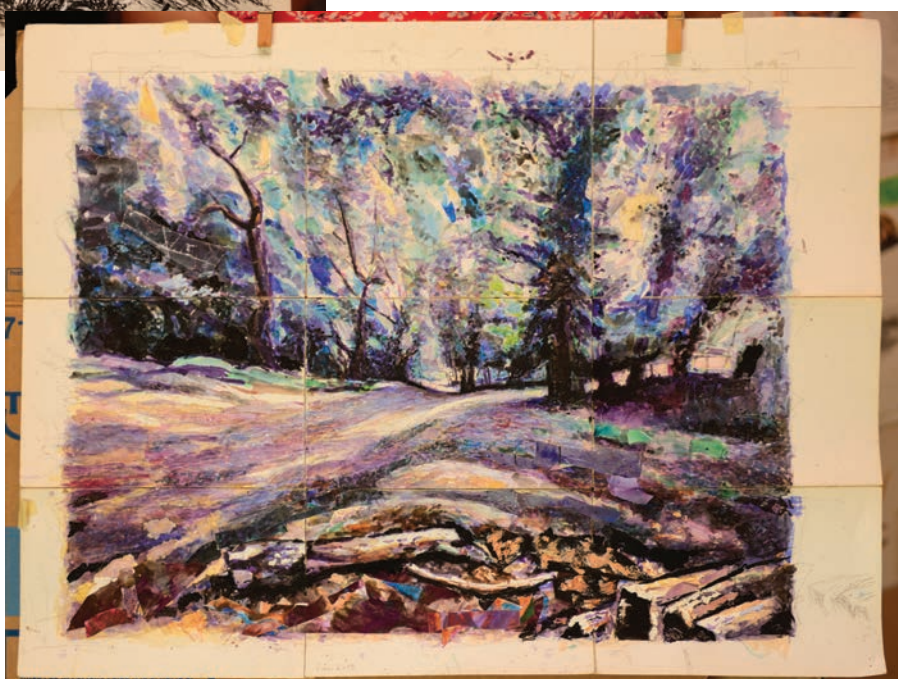
Crayon rehaussé d'aquarelle
et de gouache



Dessin à la plume

« Les bords de Garonne » :
cheminement du peintre
du carnet de bord à
l'aquarelle.

Aquarelle





*Devant de porte
Automne*

Au seuil
de l'abstraction

Ainsi s'explique la difficulté de Gérard Clerc à considérer un tableau comme terminé et à s'en séparer : ses toiles s'entassent dans sa maison et n'ont jamais été exposées. Y aura-t-il, un jour prochain, quelque chose qui poussera Gérard Clerc à partager sa vision du monde avec ses contemporains ?

Merci à Gérard Clerc pour sa disponibilité, à Bernard Ameye qui m'a mis en contact avec lui, à Monique Lanaspèze qui a accompagné et facilité mon enquête, à Jean-Marc Stouffs qui a apporté son expertise, à Philippe Garcia pour sa mise en images.

Déchiffrons ces expressions qui nous viennent du passé

Une fidèle lectrice nous propose une nouvelle chronique sur ces expressions qui viennent du passé et que nous utilisons sans toujours savoir qu'elles en sont les origines. Merci à elle et nous ouvrons nos colonnes à tous ceux qui ont envie de continuer sur cette voie. A vos plumes !

Le sac à procès

Un sac à procès était un sac en toile de jute, de chanvre, ou en cuir, qui était utilisé sous l'Ancien Régime, lors des affaires judiciaires, et qui contenait tous les éléments du dossier à des fins d'archivage.

Il contenait :

- Interrogatoires, dépositions des témoins et requêtes ;
- Copies des pièces signées par les procureurs ;
- Pièces à conviction comme les armes utilisées en cas d'homicide, etc.

Une fois l'affaire terminée, ces différentes pièces étaient rassemblées et suspendues dans le sac fixé par un crochet à un mur ou une poutre (d'où l'expression « *une affaire pendante* »), pour qu'elles ne soient pas détruites par les rongeurs.

Ces sacs étaient placés dans le greffe du tribunal et dans les cabinets des procureurs et des avocats.

L'expression « *l'affaire est dans le sac* » signifiait que le dossier judiciaire était prêt et que l'ensemble des pièces était archivé dans le sac scellé.

Pour l'audience, le sac était mis à la disposition du procureur (ou avocat) qui pouvait plaider devant la cour et

« *vider son sac* » en sortant les pièces nécessaires à sa plaidoirie.

L'avocat ou le procureur rusé qui savait bien exploiter toutes ces pièces est à l'origine de l'expression « *avoir plus d'un tour dans son sac* ».

Enfin, le dictionnaire de L'Académie française, dans sa première édition de 1694, relève l'expression « *voir le fond du sac* », pour dire, pénétrer dans ce qu'une affaire a de plus secret, de plus caché.

Les archives départementales de la Haute-Garonne possèdent une très riche collection de sacs à procès, en particulier ceux des jugements du Parlement de Toulouse.



Source Archives départementales de la Haute-Garonne

Le Laurier d'Or pour BHM

Le Laurier d'Or de la Ville a été décerné à Blagnac Histoire et Mémoire par le maire de la ville en compagnie des conseillères municipales chargées de la culture. Ce trophée récompense une action de près de 30 ans au service de l'histoire et du patrimoine de Blagnac et des Blagnacais. Notre animation de la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18 a été mise en avant par nos élus. Dans sa réponse de remerciements la Présidente, Annie Thomas,



a rappelé la belle synergie de travail créée avec les autres associations blagnacaises en premier lieu La Fabula Théâtre, l'Amicale Franco-Allemande, la Philatélie et les établissements scolaires. Elle a complété en indiquant que l'histoire ce n'est pas que le passé mais une construction permanente à laquelle nous participons tous et où nous avons tous notre place.

Le forum des associations

Dimanche 8 septembre les ombrages du Ramier accueillait le forum des associations. Merci aux Blagnacais et autres curieux qui sont passés par notre stand pour découvrir nos revues, adhérer à l'association, tenter de retrouver dans un album de vieilles photos, ses amis de classe, ses parents ou l'épicière de sa rue...



Les Journées européennes du Patrimoine

Les Journées européennes du Patrimoine étaient consacrées cette année aux Arts et divertissements. BHM s'est très volontiers associée aux différentes initiatives de notre ville. Samedi 21 septembre nous avons apporté un éclairage historique sur saint Exupère en compagnie de la restauratrice des peintures murales de la chapelle du même nom, madame Edith Garrigues. Le public nombreux a admiré son travail de restauration remarquable.

Le dimanche une visite du centre ancien a précédé la projection d'un film réalisé par BHM sur l'église Saint-Pierre et qui a fortement intéressé les très nombreux Blagnacais présents. Des objets liturgiques, des vêtements sacerdotaux ont été présentés en compagnie de Monsieur le Curé.

Un commentaire des tableaux les plus remarquables de l'église a précédé un concert donné par des professeurs du conservatoire alors que sur le parvis les jeunes Blagnacais s'essayaient au Street Art. Une belle journée !

Nous nous félicitons de l'étroite collaboration avec les responsables des Archives Municipales et monsieur le Curé.



BHM a déménagé

Notre association a quitté ses locaux près de l'école des Prés dans le cadre d'une opération menée par la municipalité. Comme beaucoup d'autres associations blagnacaises nous sommes désormais 5 Impasse des Alouettes dans les anciens locaux des ateliers et services municipaux. Nous remercions la municipalité et spécialement M. Christian Bergon et Madame Laurence Legendre de leur écoute et collaboration constructive. Notre environnement de travail s'est agrandi et embelli. Nous bénéficions désormais des moyens nécessaires pour exercer notre mission au service des Blagnacais et de notre histoire commune. Vous êtes tous les bienvenus et nous vous offrons volontiers notre aide pour satisfaire votre curiosité sur le passé de notre ville.

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de

Pierre Bénech

un des grands noms de la Résistance dans la région de Toulouse, dont les obsèques ont été célébrées à Sayrac, le mercredi 16 octobre 2019.

Pierre Bénech entretenait des liens privilégiés avec BHM.

Avec Serge Ravanel, il a joué un rôle important dans le développement du CERRAVHIS dont sont issues notre Revue et notre Association.

Pierre Bénech était membre d'honneur de BHM

(Cf. « Blagnac, Questions d'Histoire », n° 39, mai 2010).

Nous lui rendrons hommage dans le prochain numéro de la Revue.

Le Comité de rédaction.





Cette borne indicatrice napoléonienne, était
initialement placée à l'actuel rond-point
de Jean Moulin. Les directions "de Lectoure
à Toulouse par Saint-Paul" et
"de Toulouse à Beaumont par Grenade"
sont gravées sur deux côtés.

Participation aux frais : 4€

Moi, la borne napoléonienne, je suis maintenant au Ramier : est-ce la fin de mon odyssée racontée dans la revue n° 32 ?